

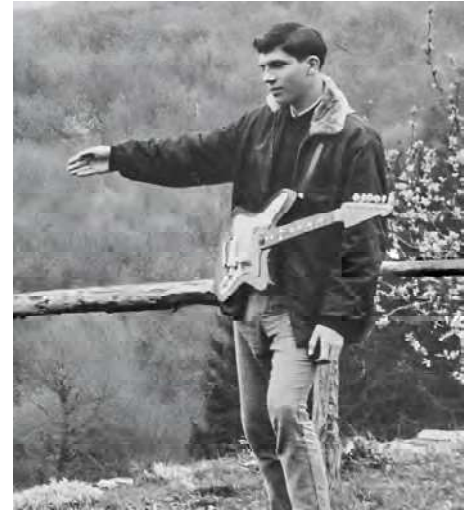
BULLETIN COMMUNAL 2025/2



Correspondant **DNA** depuis 1995



Photo d'identité **1972**



Les années 60 à **Vesoul**



Les années 80 à Schiller Medical



En 2010 à Ried'Art



En 2013 à Le Dorat



11 novembre 2022



André Contal



Carte d'identité 2018



Les 80 ans du « Photographe »

En Alsace depuis **1972** et au village depuis **1980**, il a photographié, (Argentique >> Numérique), les cigognes et bien des évènements.

RIEDELSTZ





Chères habitantes, chers habitants,

La fin d'année est un moment privilégié pour se tourner vers l'essentiel : la simplicité et la gratitude. Les lumières de Noël nous rappellent que, même au cœur de l'hiver, la clarté demeure. C'est un temps pour se retrouver, partager un repas, un sourire, une pensée.

Notre commune vit de ces gestes discrets qui créent la confiance et l'unité. Pensons à celles et ceux qui sont seuls : un mot, une visite peuvent être leur plus beau cadeau. Que cette période soit pour chacun un moment de paix intérieure.

Ensemble, ouvrons la nouvelle année avec sérénité et espérance.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un joyeux Noël et une belle année 2026.

Lievi Inwohnerinne, lievi Inwohner,

Am End vum Johr isch's e besunderi Zeit, sich uff's Wichtigschte ze besinne: Einfachheit un Dankbarkeit. D'Weihnachtslichter erinnere uns, dass salbscht im Winter d'Helligkeit do isch. S'isch e Zeit fer zamme ze kumme, mitnander ze asse, ze Lache, un Errinerunge ze dale.

Unseri Geman labt vun dane klane Uffmersamkaite die Vertraue un Einigkeit schaffen. Denke mar an die, wu allen sin : E Wort, e Besuch kann ehr schensches Gschenk sein. Die Zeit soll fer jedes e Moment zum innere Friede sein.

Zamme fange mer d'Neijohr an, mit Ruhe un Hoffnung.

Mir winsche Eich alle e frohi Weihnachte un e gutes Johr 2026.

Liebe Einwohnerinnen, liebe Einwohner,

Das Jahresende ist ein besonderer Moment, um sich auf das Wesentliche zu besinnen: Einfachheit und Dankbarkeit. Die Weihnachtslichter erinnern uns daran, dass selbst mitten im Winter die Helligkeit bleibt. Es ist eine Zeit, um zusammenzukommen, ein Essen, ein Lächeln, einen Gedanken zu teilen.

Unsere Gemeinde lebt von diesen kleinen Aufmerksamkeiten, die Vertrauen und Einheit schaffen. Denken wir an diejenigen, die allein sind: Ein Wort, ein Besuch kann ihr schönstes Geschenk sein. Möge diese Zeit für jede und jeden ein Moment inneren Friedens sein.

Gemeinsam öffnen wir das neue Jahr mit Gelassenheit und Hoffnung.

Wir wünschen Ihnen allen ein frohes Weihnachtsfest und ein gutes Jahr 2026.



Richert René



Sommaire

Le mot du Maire

L'état civil avec ses naissances, ses mariages et ses décès

Les grands anniversaires 2026

Extrait des décisions du Conseil Municipal

Planning et tarif de nos salles communales

Activités de nos écoles

Paroles aux associations

La vie du village

A vélo de Riedseltz à Istanbul

Le recensement

Les services de FRANCE SERVICES

Gendarmerie : Fishing et faux coursiers

Le Ministère des Armées : journée défense et citoyenneté

SMICTOM : Mémo tri

Les vœux de nos élus

Notre recette

Conte de Noël et pages jeux

Im Wachter sein Blattel



ETAT-CIVIL 2025

NAISSANCES



*Bienvenue, petit éclat de vie,
Dans l'aventure immense des jours.
Que ton chemin soit poésie,
Et que ton cœur grandisse en amour.
Félicitations aux heureux parents !*

04.01.2025 : Jules EBERLE fils de Joan EBERLE et Emmanuelle PHILIPPON épouse EBERLE, 12, rue de la Tuilerie

03.04.2025 : Noémy MATHIS fille de Mickaël MATHIS et Marion MOSQUERA, 17, rue Jeanne d'Arc

19.05.2025 : Ezio, Kévin fils de Kévin HUHNE et de Emilie HOEHN, 20, rue de la Tuilerie

27.06.2025 : Arthur fils de Nils DE RUDDER et de Elise KASTNER, 8, rue de la gare

01.11.2025 : Léonie fille de Vincent CORRADI et de Camille MULLER, 5, rue de l'église

MARIAGES



*"Deux cœurs.. un amour, Deux vies... un chemin...
Deux rêves de bonheur et maintenant..."
De nombreux vœux pour une heureuse vie à deux.
Félicitations!*

24.05.2025 : Denis, Georges NIESS et Sylvie, Sonia, Marie BAUER, 1, rue de l'Eglise

11.07.2025 : Amaury, Aurèle RICHERT et Céline KECK, 18, rue de la gare

DECES



*« Ceux que nous aimons et que nous avons perdus ne
sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout
où nous sommes ». - St Augustin*

11.02.2025 : Marie-Thérèse, Anne HEINTZ veuve STARCK, 5, rue de la Chapelle, 90 ans

16.02.2025 : Florentin, Antoine HRYCENKO, 2, rue des Pivoines, 41 ans, célibataire

17.03.2025 : Lucien BAUER, 12, rue St Jacques, 91 ans

23.03.2025 : Mariette, Elise STRASSER veuve WAGNER, 59, rue de la Gare, 88 ans

28.04.2025 : Guillaume, Claude, Liévin DORCHY, 85, rue Principale, 42 ans

03.05.2025 : Berthe ROTT veuve EDIGHOFFER, Ferme de la Bergerie, 93 ans

16.05.2025 : Fernand, Serge CHRISTMANN, 33, rue Principale, 62 ans

20.06.2025 : Thérèse HEINTZ veuve HEINTZ, 73, rue Principale, 93 ans

20.11.2025 : Joseph KUBLER, anciennement 12, route de Steinseltz, 86 ans

10.12.2025 : René LUSTIG, anciennement 34, rue de la laiterie, 94 ans

LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2026



ANNIVERSAIRES

En janvier

Le 01 M. El Ghazi ZIANI	11, rue de la laiterie	84 ans
Le 02 Mme Joséphine GRIMM	39, rue principale	89 ans
Le 04 M. Roland VOGEL	3, rue des lilas	80 ans
Le 18 M. Jean SCHAEFFER	11, rue de la gare	88 ans
Le 22 Mme Jeanne KIEHL	34, rue principale	88 ans

En février

Le 03 Mme Jeanne KOPP	66, rue principale	87 ans
Le 06 Mme HEINTZ Marie-Reine	32, rue de la gare	80 ans
Le 15 Mme Marie-Thérèse KOLB	15, rue des fleurs	93 ans

En mars

Le 09 Mme Monique EIDEL	42, rue principale	85 ans
Le 14 Mme Elise EICHENLAUB	12, rue principale	92 ans
Le 22 Mme Hannelore SCHAEFFER	11, rue de la gare	9 ans
Le 26 Mme Marie-Madeleine BIEHN	41, rue de la gare	82 ans
Le 28 M. Gilbert SCHWEITZER	21, rue de la chapelle	80 ans

En avril

Le 03 Mme Marie-Louise FILOSA	5, rue Jeanne d'Arc	81 ans
Le 09 Mme Marie-Thérèse OSTERMANN	1, rue de la laiterie	88 ans
Le 09 M. Gérard FARDEL	9, rue principale	80 ans
Le 11 Mme Gerhild HEISE	2, rue des roses	85 ans
Le 16 Mme Anne BAUER	12, rue St Jacques	86 ans
Le 28 M. Jean-Jacques BAUMANN	13, rue de l'église	94 ans
Le 27 M. Raymond OTT	1, rue des roses	83 ans

En mai

Le 07 M. Peter SCHMITT	1, rue des acacias	84 ans
Le 16 M. Joseph GRIMM	39, rue principale	87 ans
Le 21 Mme Catherine VOGEL	43, rue principale	94 ans
Le 22 Mme Marie-Louise BAUMANN	13, rue de l'Eglise	96 ans

En juin

Le 05 Mme Marguerite SCHNEIDER	Ferme de la bergerie	102 ans
Le 12 M. Charles EIDEL	42, rue principale	90 ans
Le 16 Mme Marie-Anne BRENCKLE	31, rue des fleurs	85 ans
Le 20 Mme Ingrid LEMMEL	8, rue de la laiterie	83 ans
Le 28 Mme Thérèse JORG	9, rue de la chapelle	91 ans

En juillet

Le 02 Mme Marie KEISSER	54, rue de la gare	85 ans
Le 07 M. François SCHALL	56, rue de la laiterie	83 ans
Le 23 Mme Marie-Jeanne RUMMEL	5, rue des bleuets	80 ans
Le 19 Mme Hélène BARTHEL	27, rue principale	83 ans
Le 21 M. Roger MOSTER	12, rue des fleurs	87 ans
Le 28 Mme Suzanne FISCHER	15, rue de la chapelle	86 ans

En août

Le 05 M. Jean-Marie KEISSER	52, rue de la gare	87 ans
Le 09 M. Alphonse FRANK	4, rue des acacias	84 ans
Le 10 Mme Marie Elise EICHENLAUB	7, rue des fleurs	90 ans
Le 15 M. Robert HEINTZ	25, rue de l'Eglise	88 ans
Le 24 Mme Cécile KUBLER	22, rue des fleurs	82 ans
Le 25 Mme Albertine HEINTZ	25, rue de l'Eglise	84 ans
Le 28 Mme Huguette KEISSER	64, rue principale	80 ans

En septembre

Le 16 Mme Marie-Thérèse BARTHEL	63, rue principale	94 ans
---------------------------------	--------------------	--------

En octobre

Le 03 Mme Marie-Thérèse VOGLER	16, rue des fleurs	87 ans
Le 11 M. Francis HEINTZ	24, rue des fleurs	80 ans
Le 12 Mme Marie-Madeleine HASSLER	7, route de Steinseltz	88 ans
Le 14 Mme AMIR Fatma	55, rue de la gare	80 ans
Le 17 M. André CONTAL	5, rue des tulipes	81 ans
Le 21 Mme Elisabeth RENAUT	55, rue principale	83 ans
Le 25 M. Joseph EICHENLAUB	7, rue des fleurs	89 ans
Le 25 Mme Monique BENDER	1, rue Saint Jacques	82 ans

En novembre

Le 07 Mme Louise SCHMITT	47, rue principale	91 ans
Le 11 Mme Brigitte EICHENLAUB	19, rue de la chapelle	83 ans
Le 20 M. François HEINTZ	62, rue de la laiterie	88 ans
Le 23 Mme Marie Monique HEINTZ	16, route de Steinseltz	82 ans

En décembre

Le 01 M. Victor RINGEISEN	33, rue de la laiterie	80 ans
Le 03 Mme Marie-Josée MOSTER	12, rue des fleurs	83 ans

LES NOCES D'OR

Le 12 février	Les époux Béatrice et Jean-Pierre HUMMEL	5, rue principale
Le 27 février	Les époux Suzanne et Pierre MARTIG	10, rue des roses
Le 05 mars	Les époux Anita et Roger VOGEL	6, rue des tulipes
Le 07 mai	Les époux Marie-Odile et Michel EICHENLAUB	27, rue de la chapelle
Le 09 juin	Les époux Christiane et Germain FORSTER	75, rue principale
Le 18 juin	Les époux Josiane et Clément FEY	11, rue des fleurs
Le 26 juin	Les époux Monique et Louis KOLB	6, rue de la chapelle
Le 04 septembre	Les époux Charlotte et Denis SCHUELLER	4, rue des lilas



Cinquante ans d'amour, cinquante ans de lumière,
Deux vies qui se serrent, un chemin fait de pierres.
Et toujours ce "nous" qui traverse le temps :
Un amour précieux, simple et éclatant.



EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
01 juillet 2025 au 18 novembre 2025

DELIBERATION 2025-27 : COM COM – Modification des statuts – Recomposition du Conseil communautaire

Conformément au VII de l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose qu'au plus tard le 31 août de l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, l'EPCI doit délibérer sur le nombre et la répartition des sièges.

A ce titre, le conseil est appelé à procéder à la recomposition du conseil communautaire avant le 31 août 2025 (article L 5211-6-1 du CGCT).

Cette répartition des sièges peut se faire en application du droit commun ou d'un accord local :

• **Application du droit commun dont la répartition est la suivante : 30 sièges**

- WISSEMBOURG/ALTENSTADT :	15 délégués
- SEEBACH/NIEDERSEEBACH :	03 délégués
- SCHLEITHAL :	02 délégués
- RIEDELSELTZ :	02 délégués
- CLEEBOURG/BREMMELBACH :	01 délégué
- HUNSPACH :	01 délégué
- STEINSELTZ :	01 délégué
- DRACHENBRONN/BIRLENBACH :	01 délégué
- CLIMBACH :	01 délégué
- ROTT :	01 délégué
- INGOLSHEIM :	01 délégué
- OBERHOFFEN-LES-WISSG :	01 délégué

• **Application de l'accord local : 37 sièges**

Eu égard à ces dispositions, après consultation des communes, le Conseil Communautaire propose de retenir l'accord local pour la répartition des sièges portant le nombre de sièges à 37 membres et de 4 suppléants tout en respectant les critères suivants :

- Chaque commune devra disposer à minima d'un siège ;
- Les communes ne bénéficiant que d'un seul siège auront un délégué suppléant
- Aucune commune ne pourra disposer de plus de 50% des sièges ;
- Cette répartition devra tenir compte de la population municipale de chaque commune ;
- Le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en l'absence d'accord.

- WISSEMBOURG/ALTENSTADT :	15 délégués
- SEEBACH/NIEDERSEEBACH :	04 délégués
- SCHLEITHAL :	03 délégués
- RIEDELSELTZ :	03 délégués
- CLEEBOURG/BREMMELBACH :	02 délégués
- HUNSPACH :	02 délégués
- STEINSELTZ :	02 délégués
- DRACHENBRONN/BIRLENBACH :	02 délégués
- CLIMBACH :	01 délégué
- ROTT :	01 délégué
- INGOLSHEIM :	01 délégué
- OBERHOFFEN-LES-WISSG :	01 délégué

Cet accord nécessite l'accord des deux tiers au moins des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes comme suit :

Article 5 : Composition du conseil : le nombre et la répartition des sièges des délégués

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « conseil de communauté » composé de délégués des communes, selon la répartition suivante :

Chaque commune devra disposer à minima d'un siège ;

- Les communes ne bénéficiant que d'un seul siège auront un délégué suppléant
- Aucune commune ne pourra disposer de plus de 50% des sièges ;
- Cette répartition devra tenir compte de la population municipale de chaque commune ;
- Le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25% le nombre de sièges qui serait attribué en l'absence d'accord.

- WISSEMBOURG/ALTENSTADT :	15 délégués
- SEEBACH/NIEDERSEEBACH :	04 délégués
- SCHLEITHAL :	03 délégués
- RIEDESELTZ :	03 délégués
- CLEEBOURG/BREMMELBACH :	02 délégués
- HUNSPACH :	02 délégués
- STEINSELTZ :	02 délégués
- DACHENBRONN/BIRLENBACH :	02 délégués
- CLIMBACH :	01 délégué
- ROTT :	01 délégué
- INGOLSHEIM :	01 délégué
- OBERHOFFEN-LES-WISSG :	01 délégué

DELIBERATION 2025-28 : Subvention communale pour le ravalement de façades

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

- Maintenir les termes et critères de la délibération fu 22.02.2002 en matière de subventionnement communal du ravalement de façades, à savoir :
 - **Travaux effectués par une entreprise :**
Critères : bâtiments de plus de 20 ans et façades visibles de la rue :
 - 305 € (montant plafond) pour des maisons sans colombages, à raison de 3.10 €/m²,
 - 534 € (montant plafond) pour des maisons avec colombages, à raison de 6.10 €/m².
 - **Travaux effectués en régie, par les propriétaires :**
Critères : bâtiments de plus de 20 ans et façades visibles de la rue :
 - 152.50 € (montant plafond) pour des maisons sans colombages, à raison de 1.55 €/m²,
 - 267 € (montant plafond) pour des maisons avec colombages, à raison de 3.05 €/m².

Ces montants seront maintenus jusqu'au 31.12.2025 uniquement. Il sera mis fin au dispositif pour 2026.

DELIBERATION 2025-29 : recensement de la population – INSEE – du 15.01.2026 au 14.02.2026

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer la rémunération des agents recenseurs au prorata du nombre d'imprimés qu'ils auront collectés dans les conditions suivantes :

- Bulletins individuels : 2.50 €,
- Feuilles de logements : 2.00 €,
- Formation préalable : 35 € la journée,
- Tournée de reconnaissance : 35 € (forfait).

Les agents recenseurs seront nommés par arrêté du maire.

DELIBERATION 2025-30 : attribution marché – Aménagement et sécurisation de la voirie et des cheminements piétons – rue de la Gare et rue de la Laiterie.

Vu le Code la Commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres (après analyse d'offres) en date du 15 septembre 2025,

Vu le rapport de mise au point du marché public en date du 15 septembre 2025,

Vu le tableau de vérification comptable des offres après négociation,

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre suivante :

- **TP KLEIN – 199 670.90 € HT soit 239 605.08 € TTC**
Au lieu de 199 372.30 € HT soit 239 246.76 € TTC

(2 positions figurant sur le bordereau de prix ont été oubliées dans la partie 2 du devis quantitatif et estimatif).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser Mr le Maire à établir et signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et à l'exécution de ce marché.

DELIBERATION 2025-31 : Convention de récupération du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) au titre des opérations d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental (DPRD). Marché – Aménagement et sécurisation de la voirie et des cheminements piétons – rue de la Gare et rue de la Laiterie.

La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) peut autoriser d'autres collectivités, comme les Communes, Communautés de Communes, à effectuer des travaux sur son domaine public routier comme par exemple des trottoirs et caniveaux le long des RD en traverses d'agglomération, des carrefours d'accès au réseau routier départemental de zones d'extensions urbaines etc... Ces collectivités peuvent bénéficier des attributions du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour les investissements réalisés sur le domaine public d'une autre collectivité (en l'occurrence la CEA) à condition de conclure une convention telle que prévue par le Code général des collectivités territoriales.

Le marché « Aménagement et sécurisation de la voirie et des cheminements piétons - rue de la Gare et rue de la Laiterie », entre dans ces critères, notamment en ce qui concerne la rue de la Gare, RD240.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver :

- la programmation de cet aménagement,
- le projet de convention FCTVA.

Et autorise également Mr le Maire à signer la convention FCTVA et toutes autres pièces qui s'y rapportent.

DELIBERATION 2025-32 : Décision modificative du budget n° 03-2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de modifier le budget 2025 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Article 7392221/014 – Fds de compensation des ressources communales et intercommunales : 2 000 €

Recettes :

Article 7022/70 : - Coupes de bois : 2 000 €

DELIBERATION 2025-33 : mesures de vitesse aux entrées du village

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver la mise en place de mesures de vitesses aux entrées du village, sur les routes départementales et organisées par la CEA.

DELIBERATION 2025-34 : motion relative à la suppression annoncée du guichet SNCF de la gare de Wissembourg

Considérant l'annonce faite par la Région Grand Est, de la fermeture du guichet SNCF de la gare de Wissembourg à l'automne 2025, au profit d'un transfert de la vente de titres de transport vers une agence postale située à distance,

Considérant que cette décision a été prise sans concertation préalable avec la municipalité, ni information des usagers concernés,

Considérant que le guichet en gare ne se limite pas à une fonction de billetterie, mais constitue un véritable service public de proximité, apportant aux voyageurs une assistance humaine qualifiée : orientation tarifaire, abonnements, organisation de trajets multimodaux, gestion des perturbations,

Considérant que ce retrait intervient alors que différents investissements publics – portés par la Ville de Wissembourg, la Communauté de communes du Pays de Wissembourg et la Région Grand Est – ont été engagés pour renforcer l'attractivité de la gare (plateforme multimodale, parc à vélos, etc.),

Considérant que la gare de Wissembourg constitue un enjeu significatif pour la mobilité en Alsace du Nord en particulier du fait de liaisons transfrontalières desservant quotidiennement des milliers d'usagers notamment du fait d'une attractivité touristique particulière en raison de son offre commerciale et culturelle,

Considérant que la Ville de Wissembourg fait partie du programme Petite Ville de Demain,

Considérant enfin que la fermeture du guichet SNCF alimente un sentiment d'abandon dans les villes moyennes et participe à la fracture territoriale que les pouvoirs publics s'emploient pourtant à réduire,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AFFIRME SON OPPOSITION** à la suppression du guichet SNCF de Wissembourg et demande à la Région Grand Est de reconsidérer sa décision, dans le respect du dialogue avec les élus locaux et les usagers.
- **SOUHAITE** qu'une solution alternative soit recherchée avec l'ensemble des partenaires concernés, permettant le maintien d'un service humain, qualifié et accessible, au sein même de la gare.
- **MANDATE** Madame le Maire pour transmettre la présente motion à Monsieur le Président de la Région Grand Est, à Monsieur le Vice-Président en charge des mobilités, ainsi qu'à Madame la Présidente de SNCF Voyageurs, et à en assurer le suivi.

DELIBERATION 2025-35 : adhésion à la convention de participation RISQUE SANTE du CDG67 2026-2031 (protection sociale complémentaire des agents en matière de sante : mutuelle santé MUT'EST).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Assurances,

VU le Code de la sécurité sociale,

VU le Code de la mutualité,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la Circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

VU le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin n° 42/25 en date du 24 septembre 2025 portant choix de l'organisme assureur retenu pour la mise en œuvre de la convention de participation mutualisée en santé complémentaire prenant effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 années et autorisant Monsieur le Président du Centre de Gestion du Bas-Rhin à signer le marché et les documents s'y rapportant avec MUTEST, y compris les conventions de participation, les conventions d'adhésions aux conditions de participation mutualisée correspondants, et tout acte en découlant ;

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 04 novembre 2025 ;

VU l'exposé du Maire ou du Président ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- 1) **D'ADHERER** à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années conclue avec effet du 1^{er} janvier 2026 entre le Centre de Gestion du Bas-Rhin et MUTEST pour le risque « Santé » et couvrant les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ;
- 2) **D'ACCORDER** une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation mutualisée portant sur le risque « Santé » ;
- 3) **DE FIXER** le niveau de participation financière dans le respect du montant minimum prévu à l'article 6 du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 :
 - à hauteur de 90 € par agent et par mois dans le cadre des garanties souscrites sur l'une des 3 formules du contrat (formule 1 « garanties de base », formule 2 « garanties renforcées » ou formule 3 « garanties supérieures »),
 - à hauteur de 0 € par agent et par mois en cas de souscription par l'agent de la surcomplémentaire responsable dénommée « option renfort dentaire ».
- 4) **PREND ACTE**
 - que le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation demande une participation financière aux collectivités adhérentes définie comme suit : 0,04 % pour la convention de participation en santé.
Cette cotisation est à régler annuellement et l'assiette de cotisation est calculée sur la **masse salariale des seuls agents ayant adhéré au contrat au cours de l'année.**

- que les assiettes et les modalités de recouvrement sont identiques à celles mises en œuvre pour le recouvrement des cotisations obligatoires et additionnelles, pour les collectivités et établissements affiliés, versées au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

5) **AUTORISE le Maire** à prendre et signer les contrats et convention d'adhésion à la convention de participation mutualisée correspondants et tout avenant en découlant.

DELIBERATION 2025-36 : Décision modificative du budget n° 04-2025

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de modifier le budget 2025 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Article 2151 – op.87 : - 55 257 €

Recettes

Article 1321 – op.87 : - 44 000 €

Article 1322 – op.87 : - 6 783 €

Article 1323 – op.87 : - 4 474 €

} - 55 257 €

DELIBERATION 2025-37 : Subvention à l'Amicale de la Croix Blanche

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser une subvention de 1 500 € à l'Amicale de la Croix Blanche, sous réserve des crédits disponibles.

DELIBERATION 2025-38 : Subvention à la Coopérative scolaire

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser une subvention de 360 € à la coopérative scolaire (spectacle de Noël écoles), sous réserve des crédits disponibles.

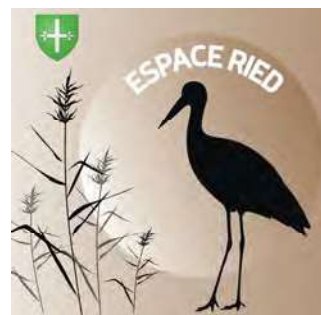
DELIBERATION 2025-39 : rapports annuels 2024 – Prix et qualité du service public d'assainissement et d'eau potable

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver les rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable.

LEXIQUE

-
- * **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles.
 - * **CCPW ou COM COM** : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.
 - * **CDG67** : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.
 - * **CIA** : Complément Indemnitaire Annuel.
 - * **CEA** : Collectivité Européenne d'Alsace.
 - * **CEE** : Certificats d'Economie d'Energie.
 - * **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises.
 - * **CNAS** : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
 - * **CST** : Comité Social Territorial.
 - * **4C** : Commission Consultative Communale de la Chasse.
 - * **DETR** : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat).
 - * **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunal.
 - * **IFSE** : Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise.
 - * **IHTS** : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
 - * **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.
 - * **PETR** : Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.
 - * **RIFSEEP** : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
 - * **SCOTAN** : Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.
 - * **SIEARR** : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
 - * **SDIRVE** : Schéma Directeur Commun des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.
 - * **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours.
 - * **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
 - * **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
 - * **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Ménagères.

PLANNING D'OCCUPATION DE L'ESPACE RIED



Lundi de 16h30 à 17h30
Lundi de 17h45 à 18h45
Lundi de 19h à 20h
Lundi de 20h à 21h
Mardi de 17h à 21h
Mercredi de 14h à 19h
Mercredi de 19h15 à 20h15
Jeudi de 17h à 21h
Vendredi de 17h à 19h

GYM' ENFANTS
GYM' DETENTE
GYM' DOUCE
GYM' TONIQUE
FCR - entraînement des jeunes et adultes
FCR - entraînement des jeunes
Cours de Zumba
FCR - entraînement adultes
Tennis Club

le 31 décembre 2025

Fête de famille

le 04 janvier 2026
le 10 et 11 janvier 2026
le 17 et 18 janvier 2026
le 23 et 24 janvier 2026

Fête des aînés
Représentation théâtrale
Représentation théâtrale
Représentation théâtrale

le 07 février 2026
le 21 février 2026

Cochonnailles du FCR
Fête de famille

le 01 mars 2026
le 07 mars 2026
le 15 mars 2026
le 22 mars 2026
le 28 mars 2026

Repas paroissial – Conseil de Fabrique
Loto Bingo du FCR
Petit déjeuner en famille – Espaces Jeunes et Festi'Anim
Bourse aux vêtements et puériculture – Festi'Anim
Fête de famille

le 09 avril 2026
le 19 avril 2026

Assemblée générale GROUPAMA
Les marcheurs de l'Outre Forêt

le 17 mai 2026
le 31 mai 2026

Fête de famille
Marché aux puces

le 06 juin 2026
le 12 juin 2026
le 20 juin 2026

Fête de famille
Fête des écoles
Fête de famille

le 05 septembre 2026
le 12 septembre 2026
le 19 septembre 2026
le 26 septembre 2026

Fête de famille
Fête de famille
les 50 ans du club pongiste
Fête de famille

le 04 octobre 2026
le 17 octobre 2026
le 24 octobre 2026

Bourse aux vêtements et puériculture – Festi'Anim
Fête de famille
Fête de famille

le 08 novembre 2026
le 14 novembre 2026
le 20 et 21 novembre 2026

Thé dansant – Viva'Gym
Elf Party – FCR
Soirée beaujolais – Amicale des secouristes



PLANNING D'OCCUPATION DES AUTRES SALLES



Local des sapeurs-pompiers

le 17 janvier 2026	Chasseurs
le 15 février 2026	Fête de famille
le 17 mai 2026	Fête de famille
le 05 septembre 2026	Fête de famille
les 27 novembre, 04, 11 et 18 décembre 2026	Bar éphémère – amicale des pompiers



Club House

le 31 décembre 2025	Fête de famille
le 11 janvier 2026	Fête membres FCR
le 17 janvier 2026	Fête de famille

A.F.S.C.R. – TARIF DE LOCATION

ESPACE RIED	Habitants de Riedseltz	Personnes extérieures à Riedseltz
Week-end long (jeudi au lundi midi)	500 €	950 €
Week-end court (vendredi/samedi ou samedi/dimanche)	350 €	600 €
Journée en semaine	150 €	300 €

AUTRES SALLES	Habitants de Riedseltz
Salle des Associations – rue de la laiterie	50,00 €
Salle des Sapeurs-Pompiers – Cour des tilleuls	85,00 €
Salle du Club-House sans cuisine – rue neuve	100,00 €

Les consommations Electricité, Chauffage, etc... seront facturées en sus. Une assurance R.C. est obligatoire et une caution sera demandée pour toute location.

MATERIELS	Habitants de Riedseltz
Couvert complet	0,50 €
1 table et 6 chaises	5,00 €
1 table	2,60 €
1 chaise	0,40 €
1 banc	2,60 €

Opération « Nettoyons la Nature » : 30 septembre 2025

Dans le cadre de l'opération « Nettoyons la Nature » proposée par les centres E. Leclerc, les élèves de l'école de Riedseltz ont ramassé des déchets à plusieurs endroits dans le village le mardi 30 septembre. Ils étaient équipés de gants, de chasubles et de sacs poubelle à l'effigie de l'opération. Les déchets ramassés étaient variés : des mouchoirs, des bouteilles, des mégots, du plastique, des canettes, des vêtements, du verre, etc... Les enfants étaient choqués par la quantité de déchets trouvés dans leur village. Suite à la sortie, la commune a offert un goûter à tous les participants pour les remercier de leur bonne action.

Cette sortie a permis aux élèves de se rendre compte de l'importance de ne pas jeter les déchets dans la nature et de privilégier l'élimination dans des poubelles en respectant le tri ou de les ramener à la déchetterie.

Pour réduire les déchets, les enfants conseillent aux habitants de :

- privilégier l'utilisation de cabas pour faire les courses
- utiliser des gourdes au lieu des bouteilles en plastique
- préférer les produits d'hygiène en bambou ou en bois plutôt qu'en plastique
- utiliser du savon solide pour réduire le nombre de flacons plastiques
- vendre, acheter ou échanger des vêtements lors de bourses pour leur redonner une seconde vie



Ce qui a choqué les élèves :

- la grande quantité de déchets
- le nombre de mégots et de cigarettes
- les gros morceaux de verre
- les vêtements jetés par terre
- le nombre de bouteilles (en verre et en plastique)
- le bon état de certains « déchets » jetés
- la quantité de plastique
- la diversité des déchets

Les déchets ramassés :

- des morceaux de plastique et de verre
- du métal
- des bouteilles en verre et en plastique
- des cigarettes et des mégots
- des vêtements
- des emballages
- un morceau de balle de foot
- des briquets
- des pinces à linge
- des morceaux d'assiette
- une vieille fenêtre
- des chiffons
- du polystyrène
- du papier
- une bâche
- des bouts de tuyau
- des canettes
- des morceaux d'aluminium
- des gants
- une tétine
- des mouchoirs



Jeb Hammer et « Les lutins farceurs »

Cadeau magique de Noël offert par la mairie



Théâtre à Riedseltz



« Natur Pur »

Comédie en 3 actes de Bernd Gombold

En introduction, la troupe des jeunes présente

« D'Prinzessin Isabelle von Hecksenstein »
de Joël Irion

Représentations

Samedi 10 janvier 2026 à 19h30

Dimanche 11 janvier 2026 à 14h30

Samedi 17 janvier 2026 à 19h30

Dimanche 18 janvier 2026 à 14h30

Vendredi 23 janvier 2026 à 20h00

Samedi 24 janvier 2026 à 20h00

Ces soirs là, à
partir de 18h00,
sur réservation,
harengs marinés
ou salade
alsacienne



Représentations
à l'espace Ried
de Riedseltz

Prix du billet : 9€,
gratuit pour les
moins de 12 ans

Ventes et réservations

Vente des billets à l'école élémentaire de Riedseltz
(place de l'église) :

- Vendredis 5, 12 et 19 décembre 2025 de 18h à 20h
- Samedis 13 et 20 décembre 2025 de 10h à 12h
- Mercredis 7, 14 et 21 janvier 2026 de 18h à 20h.

Réservations par mail : riedseltztheatre@gmail.com
ou par téléphone au 03.67.12.13.73
(pas de repondeur) uniquement aux heures de vente
des billets à l'école élémentaire de Riedseltz

Vente de galettes – Dimanches 4 et 11 janvier 2026



La chorale « Les chœurs Joyeux » de Riedseltz organise sa traditionnelle vente de Galettes des Rois.

Dimanche 4 janvier 2026 : pour le jour de l'Épiphanie, comme il n'y a pas de messe à Riedseltz, la vente ne se fera que sur commande en contactant Yannick Heintz au 06.21.41.34.75. ou tout autre membre de la chorale.

Dimanche 11 janvier 2026 : il y aura un stand de vente à la sortie de la messe de 9h00. Si vous le souhaitez, vous pouvez également réserver votre galette à l'avance.

Merci d'avance pour votre soutien.

Âme de chanteurs

Si vous vous sentez une âme de chanteuses ou chanteurs, la chorale est toujours à la recherche de voix pour renforcer ses rangs. Vous pourrez ainsi contribuer à embellir les célébrations dominicales ou soutenir la chorale lors des mariages ou funérailles. Même un renfort quelques fois dans l'année est le bienvenu. Nous répétons généralement le vendredi en soirée à une fréquence bimensuelle. Alors, laissez-vous tenter !



Le Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique de la Paroisse Saint-Jacques de Riedseltz, vous invite à partager un moment convivial lors de sa fête annuelle à l'**Espace Ried** (Salle polyvalente), le **Dimanche 01 mars 2026**

Le menu au prix de 20 euros :

Pâté en croûte et son duo de carotte et céleri

Roulé de porc, gratin dauphinois – Légumes

Vacherin glacé – Café- (Éclair pour les livraisons à domicile)

Faites vos réservations avant le **lundi 23 février 2026** auprès de Hubert KOLB au 03.88.54.22.97 ou Astride PHILIPPS au 06.78.86.85.97 ou en complétant le talon réponse ci-dessous, accompagné du paiement.

Un grand merci pour votre soutien

Le Conseil de Fabrique

Talon réponse à retourner à un des membres de la Fabrique avant le **lundi 23 février 2026**

Nom – Prénom :

Adresse :

Nombre de repas adultes × 20 € = €

Nombre de repas enfants (6-12 ans) × 10 € = €

TOTAL €

Chèque à l'ordre de « Conseil de fabrique de Riedseltz »

Possibilité de livraison à domicile pour les personnes âgées

CLUB PONGISTE DE RIEDESELTZ



Le Club Pongiste qui fêtera son **50^{ème}** Anniversaire le week-end du **19 et 20 septembre 2026** est composé actuellement de 25 membres dont la plupart sont engagés en championnat FSCF (anc. AGR). L'équipe 1 vient de remonter en championnat départemental, l'équipe 2 joue actuellement les premiers rôles en division 1 secteur et les équipes 3 et 4 sont engagées respectivement en division 1 et 2.

Pour la prochaine saison le club souhaite renforcer ses différentes équipes et proposer une initiation au tennis de table pour les jeunes du village. **Renseignements au 06 29 84 97 12**

Pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager en compétition, le club a réouvert un créneau pour une activité de **Ping Pong loisir** pour une pratique du tennis de table en toute décontraction dans une ambiance sympathique.

Rdv les mardis soir à la salle du Club de 19h30 à 21h00

L'année prochaine le Club Pongiste en collaboration avec le FC Riedseltz pour la partie buvette et restauration, organisera son **24^{ème} Marché aux Puces le dimanche 31 Mai 2026**.





RIEDELSELTZ - DIMANCHE 31 mai 2026

24ème MARCHÉ AUX PUCES



ORGANISE PAR LE CLUB PONGISTE de Riedseltz

**Tout est accepté : objets usagés-meubles-vêtements-
outils-cartes postales-livres-bibelots**

- Le marché aux puces est ouvert à tout particulier ayant fait parvenir à l'organisateur son bulletin d'inscription en bonne et due forme et faisant office de confirmation. A titre exceptionnel et en accord préalable avec l'organisateur (tel ci-dessous), un forain ou assimilé peut éventuellement s'inscrire à condition de présenter les pièces légales (n° RC et photocopie de la carte de commerçant ambulant). La liste des exposants est déposée à la Préfecture du Bas-Rhin. Le règlement est disponible en mairie
- Le n° d'emplacement sera attribué le jour même et tient compte de l'ordre d'enregistrement des réservations. Seuls les objets privés pourront être mis en vente par les particuliers. La vente d'armes blanches ou à percussion ainsi que la vente d'animaux sont strictement interdits.
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Les animaux doivent être tenus en laisse.
- La mise en place des emplacements se fera de 5 h 30 à 7 h. Tout emplacement payé et inoccupé à 7 h, sera réaffecté. Sans excuse valable sur la non-participation aucun remboursement ne sera effectué.
- Les emplacements devront être libérés pour 18 h. Les articles invendus et les déchets devront être ramenés par le vendeur. Le non-respect de cette clause entraine automatiquement l'exclusion pour l'année suivante.
- Le Club Pongiste de Riedseltz décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation et sera seul juge pour prendre toutes dispositions en cas de non-respect du présent règlement.

**LE DROIT DE PARTICIPATION EST FIXE A :
12 € les 5 premiers ml et 2 € le ml supplémentaire**



BULLETIN DE PARTICIPATION

Talon à retourner à :

M. FRICHEMANN Stephane	24a rue de la Gare	67160 RIEDELSELTZ	☎ 06 10 18 35 89
M. SCHNEIDER Pascal	49 rue de la Laiterie	67160 RIEDELSELTZ	☎ 06 29 84 97 12
M. KEISSER François	64 rue Principale	67160 RIEDELSELTZ	☎ 06 06 64 32 02
M. EICHENLAUB Michel	27 rue de la Chapelle	67160 RIEDELSELTZ	☎ 06 47 82 47 85

Mme/M :

Adresse : Ville :

E-mail : ☎ :

Réserve un emplacement de : ml

Ci-joint : euros en : espèces en : chèque (à l'ordre du Club Pongiste de Riedseltz)

N° de la Carte Nationale d'Identité :

Délivrée par : le :

« J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et que, en tant que particulier, la vente ou l'échange de mes objets, est régulier ».

IPNS

Date :

Signature :

A la bibliothèque de Riedseltz

après-midis ou soirées

JEUX DE SOCIÉTÉ



pour JOUER et SE RETROUVER entre amis

Nous vous proposons des jeux mais vous pouvez également apporter vos jeux préférés pour les faire découvrir à d'autres.

mercredi 28 janvier 2026 – 15h à 18h

vendredi 6 février 2026 – 19h à 21h

mercredi 11 février 2026 – 15h à 18h

vendredi 20 février 2026 – 19h à 21h

mercredi 25 février 2026 – 15h à 18h

vendredi 6 mars 2026 – 19h à 21h

Lieu : Ecole primaire de Riedseltz

Ces rencontres sont **ouvertes à tous petits et grands.**

Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés d'un adulte, en soirée.

Deux bénévoles de la bibliothèque seront toujours présents.

VENEZ NOMBREUX !!!

ACTIVITES de l'ASSOCIATION " RENCONTRE "

Mois JANVIER-FEVRIER-MARS-AVRIL-MAI - JUIN 2026

MERCREDI 14 Janvier	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
MERCREDI 4 Février	<u>Rencontre « CARNAVAL »</u> Déjeuner à partir de 12 heures « Gratuit » <u>COTISATION ANNUELLE - ANIMATIONS</u>	15 € + 5 € Gymnastique
MERCREDI 11 Février	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
MERCREDI 4 Mars	Rencontre – Café à partir de 14 heures JEUX	
MERCREDI 11 Mars	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
MERCREDI 1er Avril	<u>FETE DE PAQUES</u> Rencontre – Café à partir de 14 heures Après-midi LOTO	
MERCREDI 8 Avril	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
MERCREDI 6 Mai	<u>Déjeuner « Tarte flambée »</u> A partir de 12 heures <u>ANIMATIONS</u>	Gratuit
MERCREDI 13 Mai	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
MERCREDI 3 Juin	Rencontre – Café à partir de 14 Heures JEUX	
MERCREDI 10 Juin	Gymnastique douce de 14 heures à 15 heures	
<u>INSCRIPTIONS</u>		
TOUS LES MATINS de 8 à 9 h sauf le Dimanche	SIMONE BOHN – Tél. 03 88 94 91 56 BRAUN Francine – Tél. 03 88 94 93 52	

Création d'une nouvelle association dans notre village :

« Les cigogneaux de Riedseltz »



Un lien entre familles, enseignants et habitants par le biais de projets et d'évènements pour l'école et les enfants du village. Voilà son dessein !

Une nouvelle association a été enregistrée officiellement au registre des associations de proximité de Haguenau le 12 novembre dernier sous le numéro AMALIA A2025HAG000150.

Il s'agit d'une association de parents d'élèves dont les statuts ont été adoptés le 11 mars 2025 et ayant son siège au 1 place de l'église à Riedseltz.

Ses statuts peuvent se résumer par les 4 points suivants :

- Défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.

- Organiser des évènements pour récolter des fonds.

- Utiliser lesdits fonds collectés pour financer des sorties scolaires, des activités éducatives et culturelles pour les élèves.

- Être moteur dans la mise en place de tout ce qui pourrait améliorer la vie de l'école, le bien-être des élèves des parents et des enseignants.

L'association a été créée par un noyau de parents d'élèves élus en 2024 et qui en sera certes la cheville ouvrière, mais elle a pour objectif de regrouper un maximum de **parents d'enfants scolarisés au village** et ainsi favoriser les rencontres et les échanges dans la joie et la bonne humeur !

Elle a pour but de donner un cadre légal aux activités qui sont organisées conjointement par l'école et les parents d'élèves élus dans le but de récolter des fonds pour financer des projets scolaires et ainsi en réduire le coût pour les familles.

Devenir membre des Cigogneaux de Riedseltz ne signifie pas qu'il faille participer à toutes ses actions, mais cela permet d'avoir un carnet d'adresses de sympathisants "acquis à sa cause" et qui pourront être sollicités à tour de rôle en fonction des besoins.

Le principal projet de l'école pour l'année scolaire en cours est artistique, à savoir le cirque au mois de mars prochain. Ainsi, les fonds récoltés par les différentes actions participeront majoritairement à son financement, tout en contribuant à développer en parallèle les interactions entre les familles et l'école.

La première action de l'année concernait la tombola que les enfants ont été chargés de vendre en novembre. Les tirages au sort seront réalisés à l'heure où le bulletin communal sera sous presse.

La deuxième action est en également en cours avec la vente de boules meringuées au chocolat pour la 3^e année consécutive. Le retour des bons de commande est attendu pour début décembre, avec une mise à disposition le vendredi 12 décembre prochain.

Le 30 mars 2026, à la suite de la 2^e et dernière représentation de cirque des élèves, nous organiserons une soirée avec repas (Dampfnuddle) qui se fera sur précommande.

Au début du printemps l'association organisera aussi une vente de tartes flambées à emporter, avec une date qui reste à fixer ultérieurement.

Et pour bien finir, vous pouvez d'ores et déjà noter la date du **12 juin 2026** pour la fête de fin d'année scolaire. Tous les villageois seront les bienvenus, même s'ils n'ont pas de proches scolarisés au village !

Statutairement et pour l'année scolaire en cours, l'organe de direction est le suivant :

Présidente : Mme Dorothee MULLER

Vice-président : M. Thierry KOLB

Trésorière : Mme Aurélie FEY

Secrétaire : Mme Marie WERNER

Les visites aux personnes dépendantes

C'est dans la continuité de leur action datant depuis mars 2019 et avec l'aval de la mairie, que l'équipe des bénévoles de "**Nous ne les oublions pas**" continue ses visites au cours des saisons. Elles ont eu lieu soit à domicile, soit dans les différents milieux hospitaliers.

Lors des 3 visites au courant de cette année, une délicate attention accompagnée d'un petit mot, ont été offerts par la commune. Ces rencontres sont toujours aussi émouvantes que les années précédentes. La sensibilité de ces personnes, leurs sourires, leurs émotions, leurs souvenirs, leur empathie, leurs remerciements pour la commune sont évidemment d'une grande joie réconfortante pour toute l'équipe. Malheureusement, certaines familles ont été endeuillées et une pensée particulière vont à elles aujourd'hui et notamment en cette période de l'année où Noël est tout proche.

L'équipe compte 4 personnes : Marie-Josée Achour, Cécile Hummel, Doris Keller et Astride Philipps



Mariage de Céline et Amaury



Le 11 juillet, le maire de Riedseltz, René Richert, a procédé au mariage de son fils, après avoir fait un petit discours chargé d'émotion. Attaché à la tradition alsacienne – la mariée étant originaire de Seebach –, le couple a tenu à revêtir les costumes folkloriques de ce village et à venir à pied en mini-procession depuis leur maison à Riedseltz jusqu'à la mairie. Amaury Richert, technicien en recherches de fuites, fils de René et Michèle Richert, et Céline Keck, éducatrice de jeunes enfants, fille de Christian Keck et de Corinne Derrendinger, domiciliés à Seebach, ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux.

Au nom de la loi, le maire les a unis par le mariage en présence des témoins majeurs Delphine Schneider, Morgane Thomassin et Élisabeth Viaud. À la sortie de la mairie, une pluie de grains de riz les attendait. Le mariage religieux a eu lieu dans l'église catholique de Seebach.

Rikedel à l'origine de la production d'un miel



Après le miel issu d'un champ de sarrasin planté en face du cimetière de Riedseltz l'année dernière par les maraîchers de la ferme bio Rikedel, l'apiculteur Joël Philippi de Mothern a déplacé cette fois quatre ruches tout au fond du vaste domaine de ces maraîchers enthousiastes de participer à cette aventure environnementale.



C'est dans le cadre d'un partenariat entre les abeilles de Joël Philippi et l'entreprise wissembourgeoise Schiller Medical que quatre de ses ruches ont été installées depuis début mai au sein de la ferme Rikedel, pour participer à la pollinisation de ses divers produits bio. Il y a eu fort à faire pour les bataillons ailés de Joël, entre les produits cultivés sous les serres, les vastes plantations légumières et les arbres fruitiers. vendredi 8 août, une douzaine d'employés de Schiller Médical sont venus assister à l'extraction du miel et à sa mise en pot par l'apiculteur. Devant le maraîcher de la ferme Rikedel, Joël Philippi avait prélevé des rayons bien remplis (cire, propolis, pollen et miel) dans les ruches.

Remise en jambes pour les jeunes joueurs de l'Outre-Forêt

Le traditionnel tournoi de rentrée du FC Riedseltz s'est déroulé vendredi 29 et samedi 30 août au stade municipal dans de bonnes conditions, permettant aux joueurs de prendre leurs marques à la sortie des vacances d'été.



Les équipes U7 et U9 de Riedseltz. Photo Geoffrey Gruner

Vendredi 29 août à partir de 17 h 30, le terrain était réservé aux plus petits, les joueurs des catégories U7 (Débutants) et U9 (Pré poussins). Le lendemain, samedi 30 août dès 9 h 30, c'était au tour des U11 (Poussins) et U13 (Benjamins) de rentrer en lice pour les compétitions, jusqu'à la remise des coupes vers 16 h 30 en présence du maire de Riedseltz, René Richert.

Ces journées ont commencé par les éliminatoires, suivies des matches de classement, puis de finales très disputées, avec parfois des tirs au but stressants. Parmi les organisateurs, Benoît Clauss s'était chargé, entre autres, de trouver les équipes participantes, huit U7, seize U9, dix U11 et huit U13, formées avec de nombreuses ententes ou regroupements de clubs. Manuel Ungerer était en charge du planning des journées, Patrick Keller des arbitres et Thierry Beil, le président, de l'accueil des équipes. À noter la création d'un nouveau poste au FC Riedseltz, celui de responsable commercial tenu par Geoffrey Gruner.

Par ailleurs, la restauration et les rafraîchissements ont été assurés sans discontinuité. Le président du club de Riedseltz, Thierry Beil, a salué les équipes, entraîneurs, familles et supporters, plus particulièrement les membres et conjoints qui ont permis la réussite du tournoi de rentrée.

Les résultats

U7 (Débutants) : 1. Mothern ; 2. Schleithal 2 ; 3. JSOF (Jeunesse sportive de l'Outre-Forêt) ; 4. Niederlauterbach ; 5. Schleithal 1 ; 6. USOE ; 7. Riedseltz/Rott ; 8. Espoirs de la Lauter.

U9 (Pré poussins) : 1. Riedseltz/Rott 1 ; 2. FRH 2 ; 3. FRH 3 ; 4. Altstadt/Wissembourg 1 ; 5. FRH 1 ; 6. Niederlauterbach ; 7. JSOF 1 ; 8. JSOF 2 ; 9. USOE 2 ; 10. Mothern ; 11. USOE 1 ; 12. Billigheim ; 13. Durrenbach ; 14. Espoirs de la Lauter ; 15. Riedseltz/Rott 2 ; 16. Altstadt/Wissembourg 2.

U11 (Poussins) : 1. Entente Plaine du Rhin 1 ; 2. Schirrhein ; 3. JSOF 1 ; 4. JSOF 2 ; 5. US Oberlauterbach ; 6. Entente RR ; 7. Espoirs de la Lauter ; 8. Durrenbach ; 9. Entente Plaine du Rhin 2 ; 10.

La bénédiction de la Chapelle

Le village de Riedseltz possède un oratoire, communément appelé « la chapelle » par ses habitants. Son origine remonte à une histoire marquante : Une famille de Schœnenbourg, descendant à cheval et en calèche la pente menant à Riedseltz depuis Ingolsheim, fut victime d'un accident à l'entrée du village. Par une protection providentielle, tous les passagers en sortirent indemnes. En signe de gratitude, cette famille décida alors de faire ériger un oratoire dédié à la Vierge Marie.

Aujourd'hui, l'amicale des sapeurs-pompiers de Riedseltz a pris l'initiative de restaurer ce lieu de prière. Grâce à leur motivation, à leur conviction, mais aussi avec le soutien précieux de la commune, du conseil de fabrique, de la Collectivité européenne d'Alsace, de généreux donateurs et de plusieurs entreprises, la chapelle a retrouvé tout son éclat.



C'est le 6 septembre que le curé a procédé à la bénédiction de ce lieu restauré, afin qu'il soit toujours pour tous un phare de foi, d'espérance et de charité au cœur du village. Témoin vivant du patrimoine religieux et culturel de Riedseltz, la chapelle s'inscrit de nouveau comme un signe fort pour la communauté. Elle demeure désormais dédiée à Sainte Marie, Mère de Dieu. La célébration était précédée par une messe solennelle et une procession mariale, qui ont rendu à ce sanctuaire sa dignité originelle.

Après une dernière prière à la grotte de Lourdes de Riedseltz, les participants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour un moment de convivialité. Tous ont exprimé leur joie et leur fierté devant ce temps fort de la vie du village.

La célébration était précédée par une messe solennelle et une procession mariale, qui ont rendu à ce sanctuaire sa dignité originelle. Après une dernière prière à la grotte de Lourdes de Riedseltz, les participants se sont retrouvés dans la cour de l'école pour un moment de convivialité. Tous ont exprimé leur joie et leur fierté devant ce temps fort de la vie du village. A noter que les bénéfices de cette journée seront intégralement versés au Conseil de Fabrique de Riedseltz.

Les écoliers ont participé au nettoyage d'automne de la commune



Équipés comme il se doit, tous les enfants des écoles de Riedseltz ont participé lundi 29 septembre au matin au nettoyage de la rue Neuve et de quelques autres rues importantes du village. Ils étaient encadrés par leurs enseignants et des parents bénévoles.

Les bricoleurs en herbe ont confectionné des bonshommes d'Halloween



Mercredi 15 octobre à l'Espace Jeunes, 17 enfants, encadrés et aidés par cinq mamans bénévoles, ont confectionné des bonshommes au chapeau pointu illuminé de l'intérieur. Des bonshommes qui accueilleront les visiteurs chez les bricoleurs en herbe le soir d'Halloween.

Une journée citoyenne pour entretenir la commune



Samedi 18 octobre, une quarantaine d'habitants du village de Riedseltz ont participé bénévolement à une journée citoyenne sur différents lieux importants de la commune : cimetière, monument aux morts, intersection à l'entrée nord, place de l'église, bunker de la rue des Roses et city stade. Au programme : du nettoyage, la taille et la plantation de nouveaux arbres.

Un moment d'hommage et de recueillement le 11 novembre

Après la messe dédiée, la commémoration au monument aux morts



Les dons de Festi'anim

Un don de 2000 Euros pour les enfants malades

L'association caritative Festi'anim de Riedseltz, qui organise des bourses aux vêtements, jouets mais aussi des livraisons à domicile de petits-déjeuners à différentes occasions, a remis mardi 18 novembre, un chèque de 2 000 euros correspondant à une partie des bénéfices de 2024, à l'association strasbourgeoise « Les Semeurs d'Étoiles », association qui permettra aux enfants malades de pouvoir profiter de quelques instants de bonheur.



Astride, Cécile et Vanessa de Festi'anim ont été accueillies au CHU de Hautepierre par Christophe Funrock, aumônier au CHU, responsable de l'association. L'association Les Semeurs d'Étoiles travaille conjointement avec le père Denis Ledogar et ses membres sont quotidiennement confrontés à des situations de détresse en milieu hospitalier. Les dons récoltés sont redistribués aux personnes touchées par ces situations difficiles.

Sa contribution contre le cancer

L'association caritative de Riedseltz Festi'anim représentée par quatre de ses membres a été reçue par la présidente de l'association « Cœur des Sables », Estelle Rémy dans son bureau à Haguenau, pour remettre un chèque de 2 000 Euros à Cœur des Sables. Créée en 2014 à Haguenau en oncologie, celle-ci, sans salarié, comprend une quinzaine de bénévoles de 20 à 60 ans ayant bien souvent été confronté au cancer eux-mêmes ou une de leurs proches connaissances. Ils suivent 240 adhérents, personnes atteintes du cancer, pour les soutenir dans leurs séquelles physiques et psychologiques (Opération, chimiothérapie et ses effets secondaires, reconstruction, etc.). Leur champ couvre le nord Alsace avec différents salles ou endroits dédiée, selon le matériel en place, à Wissembourg, Seltz, Haguenau et Hochfelden. Ils travaillent par groupes d'adhérents ou pas. De voir l'évolution positive de ceux-ci est la meilleure récompense qui soit pour ses bénévoles, ce qui les motive d'autant plus. Estelle Rémy de conclure en disant que le but essentiel de Cœur des Sables est d'améliorer la qualité de vie des femmes et des hommes touchés par le cancer.



Un don remis à l'ICANS



L'association a, lors d'un service, recueilli une belle somme sous forme de dons et cela grâce à la générosité et à la solidarité de chacun.

Conformément aux volontés exprimées par les membres de l'association, l'intégralité de ces dons a été remise à l'ICANS, **l'institut de cancérologie de Strasbourg**, le mercredi 26 novembre dernier afin de soutenir **la recherche contre le cancer**. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont soutenu cette cause. Votre geste est porteur d'espoir et constitue un hommage significatif à la mémoire des personnes décédées de cette maladie.

À vélo de Riedseltz à Istanbul : un périple de 3500 km entre sueur, Découvertes et convivialité

Le 15 août 2025, nous avons enfourché nos vélos devant la maison, à Riedseltz, avec une idée un peu folle : rejoindre Istanbul à la seule force des mollets. 3 500 kilomètres, onze pays, des sacoches bien remplies et des jambes encore pleines d'enthousiasme.

Les premiers jours, nous avons traversé l'Allemagne sous un soleil de plomb. Entre villages médiévaux, lacs accueillants et festivals en plein air, la route avait déjà un goût de vacances... jusqu'à la première côte sérieuse. C'est fou comme les bagages semblent plus lourds quand on grimpe !

Puis, la République tchèque nous a ouvert ses portes et son cœur. Pilsen, Prague, Kolín : autant d'escales pleines d'histoire, de bières fraîches et de pâtisseries dangereusement tentantes. Nous avons alterné visites, émerveillement et... réparations de pneus. Oui, les crevaisons font partie du folklore.

En Moravie, le paysage s'est adouci : des collines de vignes, des forêts apaisantes, et un festival de forgerons au château de Helfštýn. L'ambiance y était si conviviale qu'on a failli repartir avec une enclume. On s'est ravisés : Déjà que les vélos étaient lourds...



Chaque soir, un nouvel hébergement, un repas partagé, souvent préparé avec le cœur.

Ces rencontres, ces sourires, ces moments autour d'une table, hé oui, le voyage, ça n'est pas seulement avancer, mais aussi savoir s'arrêter.

L'Autriche nous a ensuite enchantés.

Vienne, majestueuse, avec ses palais, ses musées et ses cafés où le temps semble suspendu. On aurait pu y rester des semaines, si la route ne nous appelait pas déjà plus au sud.

En Slovénie nous avons découvert des paysages vallonnés, des forêts profondes et une hospitalité sincère.

On s'est offert un café panoramique au sommet du château de Kapfenstein, et un petit coup de stress à Maribor — quand un automobiliste trop pressé nous a rappelé qu'à vélo, la prudence est une vertu.

Ljubljana nous a accueillis comme une parenthèse paisible : une ville à taille humaine, parfaite pour souffler, sécher et rêver.

La pluie, d'ailleurs, s'est invitée pour la suite. Vêtements de pluie, routes boueuses, arrêts forcés... et toujours ce plaisir de repartir quand le soleil revenait.



La Croatie a marqué un tournant dans Notre voyage.

Des côtes superbes, des îles aux noms chantants : Rab, Pag, et des villes chargées d'histoire : Šibenik, Split, Dubrovnik.

On pédalait entre mer turquoise et montagnes lunaires, émerveillés par Tant de beauté, mais souvent aussi attristés par les traces de pollution. La nature, si belle mais si fragile.



Le Monténégro nous a coupé le souffle.

La baie de Kotor, les routes du parc du Lovćen, le lac Skadar...

Des paysages à peine réels.

Et partout, des rencontres simples, des repas improvisés, du Café fort et des sourires sincères.

Puis un jour, le compteur a affiché 2 000 kilomètres.
L'Albanie et la Macédoine du Nord ont défilé dans un mélange d'efforts, de surprises et de pure magie.
Des villages colorés, des saluts amicaux, des lacs étincelants, des routes panoramiques où chaque virage offrait un nouveau "waouh".
Les crevaisons continuaient, les pentes aussi, mais notre bonne humeur, elle, tenait bon.



La Grèce nous a offert la pluie, le vent... et l'histoire.
Des vestiges antiques, la Via Egnatia, la côte bordée d'oliviers, et des rencontres marquantes avec des travailleurs saisonniers et d'autres Cyclistes. Ces moments partagés sur le bord de la route valent tous les Kilomètres du monde.

Et puis, la Turquie.

Le passage de frontière a eu un goût symbolique : après 3 000 kilomètres, nous entrions dans une nouvelle dimension.
L'arrivée à Istanbul, après 55 jours de voyage et 3200 km, restera gravée à jamais dans nos mémoires. Après le tumulte des routes pour entrer dans la capitale, la majesté de ses monuments : Sainte-Sophie, la Mosquée Bleue, le palais de Topkapi, mais surtout, la gentillesse des habitants, toujours prêts à aider ou à offrir un repas.
Cette ville, ce carrefour du monde, nous a accueillis avec une chaleur qui efface toutes les fatigues.



Mais comme dans tout voyage, il nous fallut continuer notre chemin.
Un vol vers Bari, en Italie, nous a amenés du Bosphore à la mer Adriatique.
Entre les ruelles ensoleillées, la gastronomie locale et les monuments, le rythme est devenu plus doux.
Puis, sous la pluie italienne, on a découvert qu'il y a des jours où le train est notre meilleur ami.



Florence nous a éblouis : musées, cathédrales, palais, jardins.
Du haut du dôme de Santa Maria del Fiore, on s'est dit que, décidément, le monde est vaste et magnifique.
À Pise, la tour penchée nous a fait sourire : ce sont souvent les imperfections qui réhaussent la beauté.



Le retour en Alsace a eu son lot d'imprévus : trains en retard, cartons bricolés pour les vélos, et un petit contretemps SNCF.
Mais le 30 octobre, enfin, Riedseltz !
Le village, la maison, les amis, et un ciel... enfin sec.

77 jours de voyage, 51 jours et 3500 km de pédalage, 11 pays traversés et env. 7000 kilomètres parcourus avec différents moyens de transport.
Des crevaisons, des chiens agressifs, des pluies battantes — mais aussi des cascades dorées de lumière, des vergers, des Montagnes, des rires et du plaisir.

Ce voyage, c'était bien plus qu'un défi sportif : c'était une leçon de lenteur, de simplicité, de partage. Nous avons vu la beauté du monde, et aussi sa fragilité.
Et au bout du compte, nous avons compris une chose : chaque montée, chaque détour, chaque imprévu fait partie du bonheur du voyage.
Parce qu'à vélo, tout est plus vrai — la fatigue, la joie, la liberté.
Et entre nous, malgré les bobos et les crevaisons, on recommencerait tout de suite !



Dominique et Éric Striebig



Mairie



Dès janvier 2026, la commune de Riedseltz réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.



Le recensement INSEE est obligation pour les communes et à lieu tous les 5 ans (pour les communes de – de 10 000 habitants). Il est sous la responsabilité de l'Etat.



L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **15 janvier au 14 février 2026.**

Pour cette campagne de recensement, la commune de Riedseltz a contractualisé avec la Poste, faute de candidats au niveau local. Les agents recenseurs sont donc, des agents de la Poste, facteurs.

• Comment ça se passe ?

Le mode de collecte est basé sur le principe du « dépôt/retrait ».

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, vous fournira :

- une notice internet (pour réponse par internet),
- ou un questionnaire papier (réponse par papier), soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne ou sur le questionnaire papier. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

L'agent recenseur se présentera avec cette carte nominative :

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M.
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

À, le

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale.

Photo
35 x 40

Cachet de la mairie



Idées pour personnaliser et illustrer l'article : ajoutez une photo des agents recenseurs avec leur prénom en légende.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

👉 Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2026 ?

Contactez la mairie de Riedseltz ☎ 03 88 94 01 48

• Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer les participations de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus les dotations sont importantes !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Nous vous prions de bien vouloir réserver le meilleur accueil à ces agents et vous rappelons que sa finalité est exclusivement statistique.

C'est obligatoire (c'est un acte civique), confidentiel (les résultats sont anonymisés) et déclaratif (pas de remise en cause des réponses de l'habitant).

👉 Pour toute information concernant le recensement dans notre commune,
contacter la mairie de Riedseltz ☎ 03 88 94 01 48

Et pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



5, rue de Gare • 67160 RIEDESELTZ • Tel : 03 88 94 01 48

Ouverture au public : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 10 h à 11 h 30 • Mardi soir : 17 h à 19 h

Les services publics proches de vous, proches de chez vous.

France Services Wissembourg

2 rue du Tribunal

67160 WISSEMBOURG

✉ franceservices@wissembourg.fr

☎ 03.67.70.74.57

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Lundi, mardi, mercredi de 14 h à 17 h 30

Vendredi de 14 h à 16 h



**France
services**



Depuis son ouverture le 3 janvier 2022, la France Services de Wissembourg a accompagné **plus de 4500 usagers** dans leurs démarches administratives du quotidien. Bien que la fréquentation de ce service soit en constante augmentation, nous constatons que de nombreux administrés ignorent encore nos missions, voire notre existence.

Le réseau France Services compte aujourd'hui 12 partenaires et vous propose différents actes thématiques, à savoir les démarches relatives à :

- La CAF/MSA : Demande d'aide au logement, prime d'activité
- La CPAM : Demande de complémentaire santé solidaire, création de compte AMELI
- La CARSAT/MSA : Accès au compte retraite pour obtenir des informations, effectuer la demande de retraite, pension de réversion
- Le CHEQUE ENERGIE : éligibilité au chèque énergie, réclamation, utilisation du chèque en ligne
- La DGFIP : Déclaration GMBI, déclaration de revenus simple, modification du taux de prélèvement à la source
- France Rénov : vérification éligibilité et création de compte Maprimerénov et Maprimeadapt, demande d'aide Maprimerénov
- France titres ANTS : carte grise, permis de conduire, pré-demande carte d'identité/passeport
- France Travail : création de compte, inscription, actualisation...
- La Poste : création d'une adresse email, achat de timbre en ligne, demande de suivi de courrier
- Les URSSAF : création de compte et déclaration CESU, PAJE, Auto-entrepreneur
- La Justice : demande d'aide juridictionnelle, demande de casier judiciaire

Par ailleurs, pour les usagers qui souhaitent réaliser leurs démarches en autonomie, France Services met à disposition **3 ordinateurs accessibles** pendant les horaires d'ouverture et sans rendez-vous.

En raison de la confidentialité et la durée de certaines démarches, elles sont réalisables uniquement sur RDV.

Enfin, vous pouvez consulter les coordonnées de toutes les France Services du territoire sur le site dédié à France Services : <https://www.france-services.gouv.fr/>

Maïté BOURRELIER et Fanny BUCHERT

Conseillère France Services Wissembourg

2 rue du Tribunal, 67160 WISSEMBOURG

Tél. 03.67.70.74.57

franceservices@wissembourg.fr



La Cyber-Lettre de la GENDARMERIE RÉGION GRAND EST




Année 2025 – Hors Série n° 01



ALERTE PHISHING

Les professionnels de l'automobile ciblés !



Depuis plusieurs mois, des escrocs  ciblent les professionnels du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) en usurpant l'identité de l'ANTS.

Ils envoient un courriel frauduleux du type demande@declaration-ants.com / habilitation@controleur-ants.com, dans lequel ils annoncent un prétendu contrôle de l'agence.

Un faux « agent » contacte ensuite la victime par téléphone et lui demande d'installer un logiciel de prise de contrôle à distance (AnyDesk, TeamViewer, RustDesk...).

Sous prétexte de vérifier ses démarches, il fait se connecter la victime au site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et dérobe à son insu ses identifiants. Parfois, un faux rendez-vous sur place est fixé afin de crédibiliser la manœuvre.

Avec les identifiants volés, le fraudeur se reconnecte par la suite au compte du professionnel et émet massivement des certificats d'immatriculation  (déclarations d'achats, cessions, ventes...).



Bon à savoir :



Aucun service de l'État ne vous demandera par mail des informations relatives à votre habilitation ou votre agrément SIV.

Si vous avez cliqué sur un lien ou transmis vos données, contactez immédiatement votre référent SIV en préfecture ainsi que le 17 Cyber ou le CSIRT (Grand Est Cybersécurité) qui vous guideront sur les mesures et actions à entreprendre.

⚠ Ne tombez pas dans le piège !

- ✓ Ne répondez pas et ignorez le message ;
- ✓ Ne cliquez sur aucun lien suspect ;
- ✓ Ne communiquez jamais vos identifiants ou certificats numériques.

Vous êtes victime ?

Appelez immédiatement le  17 ou  contacter :



LE 17 CYBER

Une cyberattaque, échangez avec un cybergendarme - 24h/24 7j/7
<https://17cyber.gouv.fr/>



GRAND EST CYBERSECURITE

Assistance cyberattaque gratuite
Tel : 0 970 512 525
<https://www.cybersecurite.grandest.fr>



LA BRIGADE NUMERIQUE

Échangez avec un gendarme 24h/24 7j/7



CYBERMALVEILLANCE

Pour vous faire assister, vous informer ou vous former
www.cybermalveillance.gouv.fr



THÉSÉE

Déposer plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries



L'ANSSI

Renforcer le niveau de cybersécurité
<https://cyber.gouv.fr>



PERCEVAL

Signaler une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire sur internet



PHAROS

Signaler un contenu illicite sur internet
www.internet-signalement.gouv.fr

+ D'INFO



Vous souhaitez joindre un Référent Cyber de la Région de Gendarmerie du Grand-Est ou vous abonner à la Cyber-Lettre prevention-ggdXX@gendarmerie.interieur.gouv.fr (Remplacez les XX par votre département)





**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Secrétariat général
pour l'administration**
Direction du service national
et de la jeunesse



Journée défense et citoyenneté nouvelle génération (JDC NG)

CONTEXTE

- guerre de haute intensité aux portes de l'Europe
- guerre au Moyen-Orient
- menace terroriste et hybride
- difficultés de recrutement post-COVID
- déclin démographique

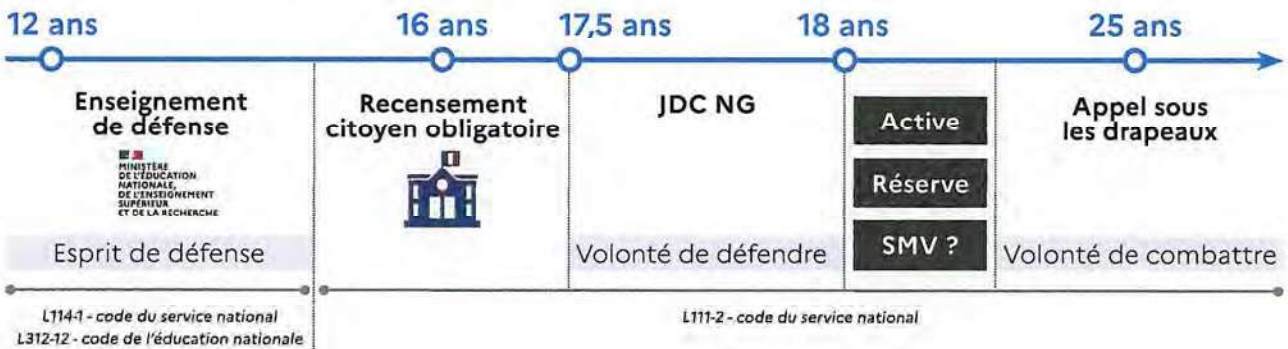
OBJECTIFS

- + volonté de défendre
- + recrutement
- + citoyenneté
- + militarité

PÉDAGOGIE

- + immersive
- + dynamique
- + ludique
- + inclusive
- + participative et collective

« PARCOURS DE CITOYENNETÉ »



CHIFFRES-CLÉS



800 000
jeunes appelés par an



1 000
réservistes recrutés pour l'encadrement des JDC NG d'ici le 1^{er} janvier 2028



50 M€/an
sur la période 2026-2030 hors T2 (doublement du budget par rapport à l'ancienne JDC)

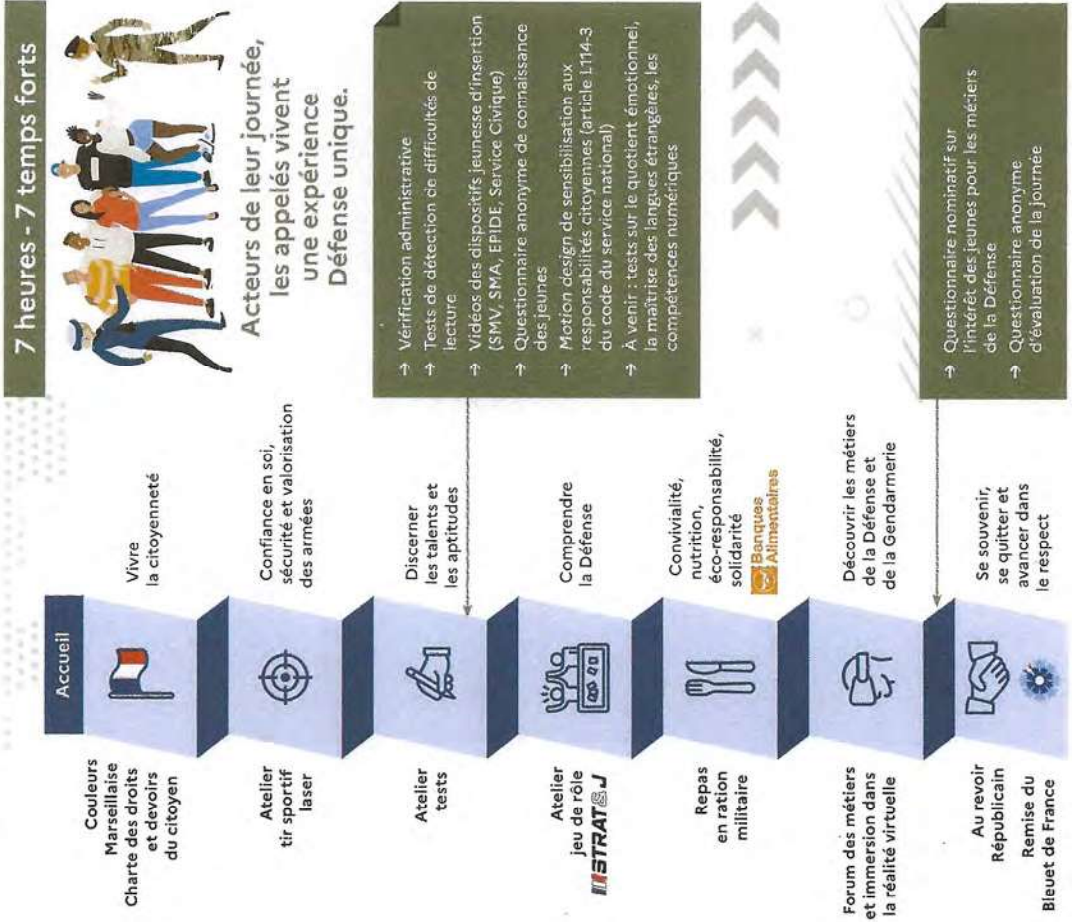


350 sites
dont 200 sites Défense et Gendarmerie

JDC

1 JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Journée défense et citoyenneté (JDC NG)



IDÉFENSE+

Application grand public et base de données



CONTENU

- Média social ayant pour vocation à pérenniser le lien créé entre les jeunes et le ministère des Armées lors des JDC
- Base de données individuelles du recensement jusqu'à 25 ans
- Interface numérique permettant à chaque jeune Français de créer et développer son **Passport Défense**

OBJECTIFS

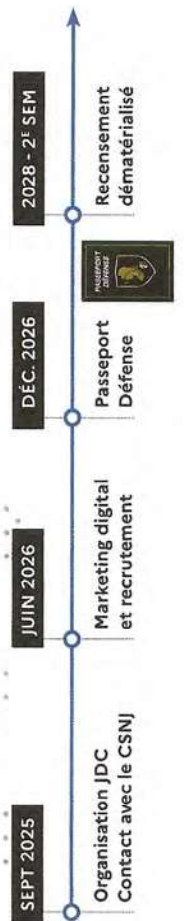
- Anticiper la « mobilisation » ciblée de Français (article L112-2 du code du service national) en complément des forces d'active et de réserve si les circonstances l'exigent
- Faciliter le **recrutement**
- Renforcer le **lien citoyen**

MODALITÉS

- Fournir un **bilan de talents** à la fin de la JDC, pour redonner confiance aux jeunes au sein de la société
- **Passport Défense** à enrichir au cours du parcours citoyen du jeune – pendant Défense du passeport de compétences civiles par transfert de données interministérielles afin de solliciter l'individu en cas de besoin et valoriser son insertion sociale et professionnelle



BUDGET ANNUEL HORS T2
→ 5 millions d'euros par an
→ 30 millions d'euros de 2025 à 2030



En déchèterie

LAMPES	BOIS	DÉCHETS VERTS	DÉBRIS / GRAVATS	MÉTAUX	MOBILIER	PAPIRS / CARTONS	PILES ET ACCUMULATEURS
DÉCHETS D'ÉLECTROMÉNAGER	DÉCHETS D'HYDROCARBURES	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	HOUSSES PVC	BOUTEILLES DE GAZ	BATTERIES
CARTOUCHES ENCRE	CARTOUCHES DE TONER	RADIOGRAPHIES	TEXTILES / CHAUSSURES	ENCOMBRANTS	SPORT / LOISIRS	BROCAGE / ARDOISE	JEU / JOUET

Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :

Horaires d'hiver : du 1 octobre au 31 mars
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été : du 1 avril au 30 septembre
de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15
Elles sont fermées les jours fériés.

Des filières peuvent être absentes dans certaines déchèteries.
Plus de détail sur notre site internet, onglet "Déchèterie"
www.smictom-nord67.com

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas
alors appliquons la "règle des 5R" :



Refuser : Ce dont nous n'avons pas besoin : produits à usage unique, tickets de caisse, publicité, goodies.

Réduire : Le gaspillage alimentaire, les emballages jetables : acheter en vrac, local et d'occasion.

Réutiliser : Ce qui peut avoir une seconde vie : réparer, troquer, donner, partager.

Rendre (à la terre) : Composter, pailler, broyer.

Recycler : Les déchets du bac de tri et ceux apportés en déchèterie.

Trouvez la borne la plus proche en scannant le QR code



Ou rendez-vous sur notre site internet

54 rue de l'Industrie
67160 Wissembourg

www.smictom-nord67.com

03 88 54 84 00

@SMICTOMNordAlsace



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Mémo tri

Nouveauté en 2024 : la collecte des déchets alimentaires en points d'apports volontaires.

Nos déchets alimentaires ont de la valeur.

Le SMICTOM propose une solution complémentaire au compostage pour valoriser les déchets comme la viande, les produits laitiers et de la mer, difficilement compostables.



Déchets alimentaires en sac kraft



Tous les emballages vides, en vrac, non imbriqués



Bouteilles, flacons, pots et bocaux
dépôts entre 8h et 20h



Ordures ménagères

Consignes de tri



Tous les emballages
et les papiers vont
dans le bac de tri

SMICTOM
Nord Alsace



Emballages en carton, briques
alimentaires et tous les
papiers



Emballages en métal même les petits



Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, aplatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés

LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC DE TRI



Tous les emballages :

Films, sachets, barquettes,
blisters, pots de yaourt/crème...



SMICTOM
Nord Alsace

AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

Tri des déchets alimentaires

Dans le composteur et la borne



Mes déchets valorisés dans mon jardin !



Épluchures de fruits, légumes et coquilles d'œufs



Serviettes en papier



Marc de café et sachets de thé

Dans la borne



Hop'la !
Le sac kraft direct dans l'bac !



Os, viandes, poissons et produits de la mer



Restes de repas, pains et céréales



Laitages



Ne pas déposer



Déchets verts, emballages, couches, cendres, litière, huiles

Que deviennent vos déchets ?



Le sac en papier kraft dans votre bio-seau
Il est compostable et renforcé pour limiter les écoulements des jus et la dispersion des déchets aux abords des points d'apport volontaire.

Le bio-seau dans votre cuisine
Sa structure ajourée permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, limitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Il peut être lavé au lave-vaisselle.





La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

Bien vieillir en Alsace, une stratégie pour tous

Le vieillissement de la population est une réalité : en Alsace, le nombre de personnes de plus de 85 ans va doubler d'ici quinze ans. Pour y répondre, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 30 juin dernier la Stratégie "Bien vieillir en Alsace 2025-2030", issue d'un travail partagé avec les élus, les professionnels et les citoyens.

Son ambition est claire : permettre à chacun de bien vieillir, dans des conditions dignes, à domicile comme en établissement. Elle s'appuie sur des actions concrètes : mieux informer les usagers, prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidants, développer les services à domicile, adapter les logements, améliorer la qualité de vie dans les EHPAD.

Nos aînés méritent d'être entourés, respectés, accompagnés. Avec cette stratégie, l'Alsace fait le choix de l'humanité et de l'anticipation.

Bonne année 2026

*Härzlichi Glückwünsch in alle,
für s neje Johr !*



Vos conseillers d'Alsace,
Stéphanie Kochert et Paul Heintz

Mobilité renforcée dans le canton de Wissembourg

Verstärkti Mobilität im Weisseburcher Kanton

Deux nouveaux itinéraires cyclables, inscrits au Schéma cyclable de la Collectivité européenne d'Alsace ont été inaugurés au cours de l'été 2025 : l'Axe B qui s'étend de la commune de Hatten à Wissembourg le 15 juin à Seebach et l'Axe A reliant Betschdorf à Wissembourg le 12 juillet à Soultz-sous-Forêts. Ces 37 km favorisent les mobilités douces et le tourisme transfrontalier.

Des travaux ambitieux qui représentent un investissement conséquent, avec un coût de 2,8 millions d'euros pour l'Axe A et 2,2 millions d'euros pour l'Axe B, soutenus à hauteur de 50% par la Collectivité.



Axe A, reliant Betschdorf à Wissembourg

Autre avancée : la bretelle d'accès de Soultz-sous-Forêts rouvre après six ans de fermeture. Sa remise en service quotidienne marque la fin d'une contrainte pour les automobilistes obligés d'emprunter une déviation depuis 2019. Elle fluidifie le trafic, réduit les temps de parcours et améliore la desserte de la zone d'activités de Soultz-sous-Forêts.

Avec cette remise en service, la Collectivité répond à une forte attente locale et redonne à cet échangeur son rôle stratégique dans la circulation du nord de l'Alsace.

L'OPS fait vibrer le Nord-Alsace

S'POS begeischert 's Nord Elsäss

Le samedi 25 janvier 2025, la salle polyvalente de La Lauter a vibré au son de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS). Cet événement, soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace, a offert aux familles du Nord-Alsace un moment musical unique, alliant virtuosité et participation du public.

Sous la direction de Guillaume Hermen, le concert a mis à l'honneur la célèbre Symphonie "Jupiter" de Mozart. Ce voyage symphonique, ponctué de jeux et de surprises, a permis au public de découvrir l'univers magique de Mozart de manière ludique et interactive.

Ce concert gratuit s'inscrit dans la volonté de la Collectivité de renforcer l'accès à la culture dans les territoires, en soutenant des initiatives qui rapprochent les habitants des grandes institutions artistiques.

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord

3 rue du Tournoi - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Contactez
vos élus



alsace.eu



Chers habitants de l'Alsace du Nord,

La Région Grand Est agit au quotidien et en proximité : Lycées, formations professionnelles et formations sanitaires et sociales, sont des missions fixées par la loi.

Ce volet formation et accompagnement de notre jeunesse me tient particulièrement à cœur. Investir pour nos jeunes, c'est permettre à chacun de réussir, ici, chez nous et de faire le choix de l'avenir de notre territoire

Cela se traduit d'abord dans nos **lycées**. La Région rénove les bâtiments et internats et modernise les équipements pour qu'ils soient à la fois agréables et tournés vers les métiers de demain.

Car, offrir à nos jeunes un environnement de formation où ils se sentent bien, c'est contribuer à leur épanouissement.

La Région soutient aussi celles et ceux qui choisissent les **métiers du soin et du social**, si essentiels en milieu rural. En finançant ces formations en proximité et en attribuant des bourses, la Région permet chaque année à 85 aides-soignants et 90 infirmiers de s'engager au service de nos habitants.



Zoom sur le lycée polyvalent Stanislas de Wissembourg qui accueille 1550 jeunes du Nord Alsace

- ♥ Participation régionale 2025 au fonctionnement : 203 000€
- ♥ Plateau technique avec unité de production à commande numérique (ERMA SMART) : 150 000€
- ♥ Restaurant scolaire, réaménagement de la zone de cuisson et du self-service : 218 000€
- ♥ Rénovation du gymnase : 50 000€
- ♥ Nombre d'ordinateurs distribués en 2025 : 420



Zoom sur les formations du sanitaire et social

- ♥ Hôpital de Wissembourg : 30 places d'aides-soignants, 192 600€ de participation régionale au fonctionnement de l'établissement (hors bourses)
- ♥ IFSI de Haguenau : 90 places d'infirmiers et 55 places d'aides-soignants, 2 221 000€ de participation régionale au fonctionnement (hors bourses)

Et parce que l'**orientation** se construit dès le collège, la Région travaille au rapprochement des jeunes, des entreprises et des établissements scolaires. Un grand merci à l'ensemble des professionnels engagés auprès des jeunes pour leur permettre la découverte concrète des métiers.

Réussir, c'est aussi s'ouvrir au monde. La Région aide les jeunes à découvrir de nouveaux horizons : Près de 30 000 **Pass jeunes transfrontaliers** ont été utilisés l'été dernier et la mobilité internationale avec **Erasmus+** continue de progresser. La barrière des langues ne doit pas être un obstacle. La Région offre l'accès gratuit à **Do you speak Grand Est**, une plateforme qui permet d'apprendre jusqu'à 9 langues, dont l'alsacien et qui a déjà conquis 25 000 utilisateurs. L'ouverture culturelle passe aussi par le soutien aux événements d'envergure, comme la récente *Fête européenne du sport*, organisée par le lycée Stanislas ou encore via la **Carte Jeun'Est** détenue par 150 000 jeunes et qui offre de nombreux avantages culturels, sportifs, de mobilité...

Enfin, la Région agit pour une **mobilité scolaire** en proximité. Chaque jour, 3 700 élèves empruntent cars scolaires ou TER, avec une participation régionale couvrant près de 90% du coût des trajets matin et soir. Je reste volontiers attentive aux suggestions d'amélioration et m'efforce, avec les services, d'y donner suite à chaque fois que cela est possible.

Ce petit focus sur la jeunesse traduit une conviction profonde : lorsque nos jeunes réussissent, c'est toute une région qui prospère. **Très belle année 2026 à nos jeunes et moins jeunes !**

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

À l'heure où s'achève cette année 2025, j'ai le plaisir de m'adresser à vous par le bulletin de votre commune.

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je suis et je reste attaché à la proximité avec chacun d'entre vous. Les échanges que nous avons eus sur le terrain, dans vos communes, sur vos marchés, lors de réunions publiques ou au détour d'une conversation, nourrissent mon engagement quotidien. Ce lien direct, humain et sincère, est au cœur de la mission que vous m'avez confiée, et je tiens à le préserver.

À l'Assemblée nationale, je poursuis un travail constant au service de notre territoire et de nos valeurs. J'ai défendu avec conviction la culture alsacienne, notre identité, nos traditions et notre langue qui font la richesse de notre région.

Je me suis engagé pour l'accès à la santé, notamment par la préservation de l'hôpital de Wissembourg, mais aussi pour le soutien à nos communes rurales dans leurs projets, et pour une politique qui protège le pouvoir d'achat, la sécurité et la dignité de tous les Français.

J'ai tenu à soutenir notre industrie de l'Alsace du Nord en défendant la sauvegarde de l'usine De Dietrich à Mertzwiller, mais aussi Sitek Insulation à Wissembourg, ou encore le maintien de Schiller Medical dans cette même ville.

Je me suis également battu contre la fermeture de classes et de structures périscolaires dans plusieurs de nos communes. Dans une période de déclin démographique, il me paraît plus que nécessaire de soutenir nos générations futures, qui assureront la continuité et le dynamisme de notre territoire, tout en défendant nos anciens, garants de notre mémoire collective. Je reste pleinement mobilisé pour que leurs droits à une retraite digne, à des soins accessibles et à un pouvoir d'achat préservé soient respectés et renforcés.

Je ne vous cache pas ma profonde inquiétude face à la situation politique actuelle. L'Assemblée nationale traverse une période de blocage et de crispation. Le premier groupe de l'hémicycle, celui du Rassemblement National, n'est pas écouté comme il le devrait, alors qu'il représente aujourd'hui des millions de nos compatriotes. Cette situation nourrit la défiance et éloigne encore un peu plus nos concitoyens de la vie démocratique.

Je forme le vœu qu'à l'avenir, nous retrouvions ensemble la voie du bon sens et du respect de la voix des urnes, afin de sortir durablement de la crise politique et institutionnelle que traverse notre pays.

En cette période de fêtes, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que Noël vous apporte chaleur et réconfort auprès de vos proches, et que cette nouvelle année 2026 soit placée sous le signe de l'espérance et du renouveau.

Avec toute ma fidélité et mon engagement,

Théo BERNHARDT

Député de l'Alsace du Nord



Gourmandises de Noël

Les Orangettes



Ingrédients :

- 4 Oranges bio
- 300 g Chocolat noir à pâtisser à 70%
- 250 g Sucre

Préparation :

1. Lavez et rincez les oranges.
2. Prélevez ensuite la peau en coupant des quartiers tout en essayant de récupérer le maximum de peau blanche.
3. Faites bouillir les écorces dans une casserole pendant 5 minutes.
4. Egouttez et renouvelez l'opération une deuxième fois pour ôter complètement l'amertume.
5. Egouttez puis laissez refroidir.
6. Coupez les écorces en fines lamelles.
7. Mélangez 250 ml d'eau et 250 g de sucre pour préparer un sirop. Portez à ébullition, ajoutez les écorces et laissez bouillir pendant 5 minutes. Laissez refroidir et faites bouillir une deuxième fois. Quand le sirop est refroidi, prélevez les écorces et disposez-les sur une grille. Laissez-les sécher quelques heures, idéalement toute une nuit.
8. Dans un bol, faites fondre le chocolat au micro-ondes.
9. Quand les orangettes sont bien sèches, trempez-les dans le chocolat en les égouttant pour enlever l'excédent. Réservez sur du papier sulfurisé et placez au réfrigérateur pour qu'elles durcissent.



Les Mendiants



Préparation :

1. Faites fondre le chocolat au bain-marie.
2. Lorsqu'il est bien fondu, étaler à quelques centimètres de distance sur une grande plaque recouverte de papier sulfurisé l'équivalent d'une petite cuillère à soupe de chocolat.
3. Une fois la totalité du chocolat répartie, parsemez sur chaque mendiant une amande, une noisette, 3 ou 4 petits morceaux d'orange confite, un demi-bigarreau, et éventuellement une ou deux pistaches.
4. Laissez refroidir et durcir dans un endroit bien sec et frais.
5. Décollez les mendiants et servez (ou offrez dans de jolis petits sachets).

Ingrédients :

- 300 g Chocolat (noir, lait ou blanc)
- 4 c. à soupe d'écorces d'oranges confites
- 15 cerises confites
- Amandes
- Pistaches fraîches
- Noisettes

Les Roses des sables au chocolat



Ingrédients :

- 150 g Chocolat noir
- 100 g Beurre ou margarine
- 100 g Corn flakes

Préparation :

1. Cassez le chocolat et faites fondre doucement avec la margarine (ou le beurre).
2. Ajoutez du sucre (selon les goûts), mettez les corn flakes dans un saladier puis versez le chocolat dessus.
3. Remuez bien, puis faites des petits tas sur du papier cuisson ou alu et mettez au réfrigérateur quelques heures ou une nuit.
4. Vous pouvez ajouter un peu de sucre glace avant de les manger.



L'oiseau de Noël qui avait perdu sa voix

Aujourd'hui, jour de Noël, le jardin est bien silencieux. Ce n'est pas un matin comme les autres certes, mais d'habitude un seul oiseau, suffisait à entraîner tous les autres et faire un vrai concert.

Ce petit oiseau ressemblait à un rossignol, mais ce n'en n'était pas un, seule sa voix particulière en faisait le maître de chant de tous les autres oiseaux aux alentours à qui il apprenait ses vocalises.

Seulement, il était vieux et ce matin justement, il cherchait désespérément à retrouver sa voix. Il s'approcha alors de la fontaine pour écouter le clapotis de l'eau sur la margelle. Cela suffisait d'habitude à lui donner le ton, mais malheureusement l'eau était gelée, et la fontaine presque sans vie...

Tout malheureux, il décide alors de partir, emporté par le vent, jusqu'au bord de l'océan dans l'espoir, là-bas, de retrouver sa voix. Près du rivage, il écoute attentivement les vagues se briser contre les rochers. Mais ce grondement l'étourdit. Oh non, pense-t-il, c'est vraiment trop fort, ce n'est pas ma voix.

Sur le port, l'oiseau entend déjà le cliquetis des haubans et le sifflement des voiles des bateaux de pêcheurs et qui rentrent de leur voyage. Mais non, rien à faire, il ne chante pas comme ça.

Sur la route, passe le petit train qui promène bien des voyageurs pour visiter la ville. La locomotive colorée s'arrête et fait tchi tchiiii. L'oiseau sent ses plumes se hérissier. Oh quel son ! Mais c'est épouvantable, jamais je n'ai chanté comme ça !!

Tout essoufflé, il s'envole vers la belle branche d'un sapin majestueux, installé au centre de la place du village. C'est un magnifique sapin rempli de lumières clignotantes, de boules de toutes les couleurs avec tout autour de lui une foule joyeusement animée.

Une délicieuse odeur de pain d'épices aux parfums de miel, d'écorces d'oranges et de cannelle monte jusqu'à lui. Il n'en faut pas plus à notre oiseau affamé pour s'enhardir et descendre de branche en branche, tout près d'un banc où étaient assis, papa, maman et un petit garçon haut comme trois pommes qui dévorait une tranche de la gourmandise préférée de notre rossignol.

Mathieu s'écria tout à coup: "Maman regarde, ... un petit oiseau qui s'approche de moi. On dirait qu'il me connaît et qu'il veut me dire quelque chose "

- "Je crois tout simplement qu'il a faim..." susurre maman.

Alors, en prenant une toute petite voix, Mathieu chantonne tout en s'approchant doucement de l'oiseau; il émiette patiemment sa part de pain d'épices et tendant la main, il parsème le sol de délicieux petits morceaux de gâteau. Il n'en faut pas plus à l'oiseau sans voix pour se dégourdir.

Pic pic pic, le voilà qui grignote vivement toutes les miettes déposées devant lui; il se sent plus à l'aise. Il écoute la petite voix de Mathieu, si douce et si claire.

Mais oui, c'est ça pense-t-il, c'est ma voix! Et d'un coup son gosier tout enroué se dérouilla, sa voix s'éclaircit et notre courageux rossignol, commence à pépier quelques notes, pour sortir enfin des vocalises toutes plus belles les unes que les autres.

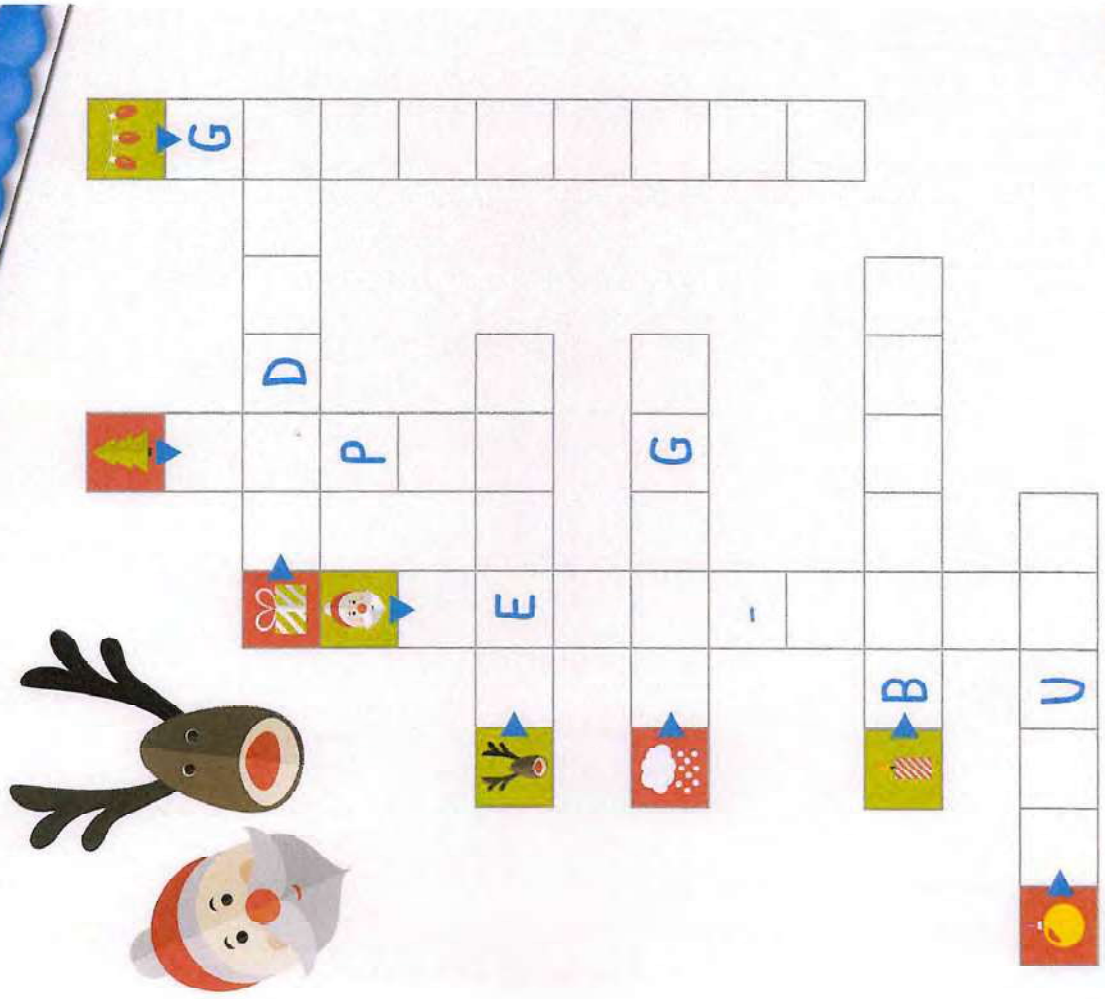
*"J'ai compris, dit Mathieu tout souriant, c'est l'oiseau de Noël."
C'est ainsi que notre rossignol retrouva enfin sa voix et qu'à nouveau tous les oiseaux du jardin chantèrent à qui mieux mieux, la joie de Noël.*

Auteur : Delphine Chedru





Graphic: freemove - depositphotos.com



Graphic: freemove - depositphotos.com

IM WACHTER SEIN BLATTEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public (téléphone 03 88 94 01 48) :

Lundi	10 h à 11 h 30
Mardi	10 h à 11 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h à 11 h 30
Vendredi	10 h à 11 h 30



Permanence Maire-Adjoint, le mardi de 18 à 19 heures ou sur rendez-vous avec la personne de votre choix.

Adresse e-mail : info@riedseltz.fr

Site internet : www.riedseltz.fr



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie est fermée pour congés annuels du **23 décembre 2025 au 31 décembre 2025**. Pour toute urgence merci de vous adresser au Maire ou aux adjoints.

DECLARATION DE DOMICILE



Nous rappelons que les personnes récemment installées dans la commune, doivent déclarer leur nouveau domicile à la mairie.

Cette formalité facilitera d'autant plus vos démarches pour l'inscription de votre enfant à l'école, à la cantine scolaire, pour les démarches administratives tel que ordures ménagères, eau, assainissement...

Nous vous recommandons de signaler tout changement de situation familiale à la mairie de Riedseltz : déménagement ou emménagement, modification du nombre de personnes à votre domicile...

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Le bureau de vote se tiendra à **l'école maternelle de Riedseltz, rue Neuve**

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2.9 millions d'électeurs non-inscrits et 7.7 millions de « mal-inscrits ». Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription ».

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Citoyens, vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne (via le Répertoire Electoral Unique dont la tenue est confiée à l'INSEE), ou faire directement votre inscription en ligne ou en mairie.

Chaque citoyen que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.



INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique lors d'une déclaration d'arrivée dans la commune. Il y a lieu de demander votre inscription auprès du service des élections.

Depuis du 1^{er} janvier 2019, toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie **toute l'année**, et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.

Également depuis le 01.01.2019, il vous est possible de vérifier si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de votre commune en allant sur le site service-public.fr. Il faut indiquer son nom, prénom, sexe date et lieu de naissance, commune d'inscription.

POINT LECTURE



Le point lecture est ouvert au public les mardis de 16 heures à 17 heures et les vendredis de 16 heures à 17h30.

Le point lecture est fermé durant les vacances scolaires.

Vous pouvez également vous inscrire sur le portail de la BDBR : <http://biblio.bas-rhin.fr>

Les enfants bénéficieront d'un accès spécifique jusqu'à 12 ans et vous pouvez accéder à près de 200 000 livres, CD et DVD.

PERMANENCE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE RIEDESELTZ

Pour contacter le SIEARR il suffit d'appeler le **03 88 05 36 70** durant les heures de bureau qui sont les suivantes :

Lundi	8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi	8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

En cas d'urgence le numéro d'astreinte est le suivant : **06 81 74 81 55**

Une permanence est assurée les jeudis de 15h à 18 h à l'ancienne Mairie, 2 rue de la gare à Riedseltz.

DECHETTERIE

Le site de WISSEMBOURG, tél 03 88 54 39 54, accueille les usagers du mardi au samedi :

- du 1^{er} avril au 30 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- du 1^{er} octobre au 31 mars de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00



TRAVAUX RUE DE LA GARE

Dans le cadre des travaux de réalisation de trottoirs, rue de la gare et sous le nom sous lequel nous connaissons l'endroit, au Schneckenberg, **une route barrée sera mise en place pour une durée allant du 19 janvier à la mi-mars**. L'accès à la gare ainsi qu'aux lotissements des acacias et de la tuilerie restera néanmoins maintenu pendant toute la durée du chantier.

De même que l'accès des riverains à leur domicile sera maintenu, mais devrait se faire de préférence après la journée de travail.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET POUBELLES BLEUES

La poubelle dite « brune » est collectée tous les jeudis des semaines impaires et la poubelle bleue tous les lundis des semaines paires.

Pour le report éventuel des dates, vous pouvez également consulter le calendrier du SMICTOM.

SMICTOM - BIODECHETS

Pour information, les usagers ont maintenant la possibilité de récupérer, sur présentation du badge de déchèterie, un ou deux lots de 50 sacs kraft aux déchèteries de Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts, Woerth, Wissembourg et Niederbronn-les-Bains ainsi qu'au siège du SMICTOM à Wissembourg. Ils seront automatiquement facturés sur la prochaine redevance.

Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent commander gratuitement un kit biodéchets (1 bioseau et 100 sacs) qui sera livré à l'adresse indiquée dans le formulaire de commande :

<https://smictom-nord67.com/formulaire-de-commande-de-bioseau/>.

CIVISME et ENTRETEIN

♥ Chacun est acteur de la propreté et de l'embellissement de notre village.

À Riedseltz, chacun peut agir pour préserver un cadre de vie agréable, propre et respectueux de l'environnement. Afin de maintenir la propreté des espaces publics, la commune rappelle les mesures générales et permanentes que chaque habitant, propriétaire ou occupant est tenu de respecter :

- 🧹 balayer régulièrement le trottoir devant chez soi (feuilles, fleurs, fruits, salissures...)
- 🌿 désherber et démausser les surfaces du trottoir, sans utiliser de produits phytosanitaires (désormais strictement interdits)
- ✂️ entretenir ses haies et plantations afin qu'elles ne débordent pas sur la voie publique en dehors de la période de nidification des oiseaux (15 mars – 31 juillet)

Par ces petites attentions, chacun contribue à une ville propre, fleurie et accueillante.

Ensemble, faisons de Riedseltz un village où il fait bon vivre.

AIRE DE JEUX

Des tables pique-nique supplémentaires ont été posées dans le périmètre de l'aire de jeux et de la cour des tilleuls.

Comme vu sur la photo ci-contre, nous constatons que des déchets sont régulièrement abandonnés près des tables de pique-nique.

Pour le confort de tous, merci de garder les abords des tables de pique-nique propres et de ne rien laisser traîner.



Dépôt sauvage

La municipalité à une nouvelle fois constaté un dépôt sauvage sur le ban du village. Cela est strictement interdit et passible d'une amende.

Entretien des berges

Les riverains sont responsables de l'entretien et cela jusqu'au milieu du ruisseau. La commune peut se substituer en cas de non-entretien mais elle refacturera les couts aux riverains.

Stationnement

Dans les rues communales, il est instamment demandé aux propriétaires de véhicules possédant une cour de ne plus stationner dans les rues. Le stationnement crée une gêne grave à la circulation.



Joyeux Noël 2025

Passez de bonnes fêtes de Noël et nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2026 !

L'équipe du bulletin communal : Achour M-Josée, Brinster
Joseph, André Contal, Corinne Gentner, Astride Philipps,
Schueller Rébecca et Wiatrowski Christiane